



GUIDE METHODOLOGIQUE POUR L'ANALYSE DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI AU LIBAN (1990-2019)

Nizar Hariri et Michele Scala

Une analyse multidimensionnelle du travail à la veille de la crise de 2019 au Liban



Auteurs: Nizar Hariri et Michele Scala

Texte revu par Robert Kunst et Edith Skirner ([Institut für Höhere Studien](#))

Le présent rapport a été rédigé dans le cadre des activités du projet européen, CONECTE (*Collaborative Network for Career-building Training and E-learning*), co-financé par le programme Erasmus+ de l'Union Européenne, et coordonné par l'Université Saint-Joseph de Beyrouth. Il a bénéficié à ce titre des commentaires et de l'expertise de l'*Institute For Advanced Studies* de Vienne (Autriche). Il constitue ainsi la première d'une série de publications sur le thème du travail et de l'emploi au Liban. Cela dit, les auteurs restent seuls responsables des éventuelles erreurs ou omissions.

Nizar Hariri et Michele Scala

erasmusconecte@gmail.com

facebook : [page conecteproject](#)



le cnam
Liban



AUF
AGENCE UNIVERSITAIRE
DE LA FRANCOPHONIE

Kuwait Society for
Chamber of Commercial Industry
and Agriculture



le cnam UMONS
Université de Mons



معهد بائس فليجان
المالي والاقتصادي
Ministry of Economy and Finance

Table of Contents

<i>Une analyse multidimensionnelle du travail à la veille de la crise de 2019 au Liban</i>	2
<i>Liste des Tableaux</i>	4
<i>Liste des Figures</i>	4
AVANT-PROPOS	5
I- INTRODUCTION	7
I- PREMIERE PARTIE – Évolution du marché du travail et de l’emploi dans l’économie d’après-guerre	10
1.1. Des politiques économiques d’après-guerre fondées sur l’éviction du travail	11
1.2. Atrophie des secteurs productifs ou sous-dimensionnement du travail productif ?	16
II- DEUXIEME PARTIE- Réalités du travail et de l’emploi au Liban	24
2.1. Régimes d’encadrement du travail : du droit à la réalité	27
2.2. Focus sur l’emploi public : L'exemple d'EDL	31
2.3. Main-d’œuvre étrangère : modalités de racialisation du travail	34
2.4. Le cas des « porteurs » à Spinneys	38
CONCLUSION	43
BIBLIOGRAPHIE	45

Liste des Tableaux

Tableau 1- Les prêts de Kafalat pendant 6 semestres. Kafalat, Loans statistics, 2020

Tableau 2- Stock de migrants internationaux au Liban (incluant les réfugiés)- (World Bank Data 2021)

Tableau 3- Population active libanaise – (Ajlouni et Kawar 2015)

Tableau 4- Formes d'emploi dans les principales entreprises et établissements publics ou à participation publique en 2011)

Liste des Figures

Figure 1- Taux de croissance réel (World Bank Data 2021)	19
Figure 4- Écarts entre les envois entrants et sortants de fonds des travailleurs et rémunérations des salariés. (World Bank Data 2021)	21
Figure 5- Transferts nets courants (en millions USD) – (World Bank Data 2021)	22
Figure 6- Contribution de l'agriculture à la création de la Valeur Ajoutée (World Bank Data 2021)	27
Figure 7- Contribution de l'agriculture à la création de Valeur Ajoutée (Prix constants de 2010) - Nos calculs à partir des données de l'ACS	28
Figure 8- Part de l'industrie (incluant construction) dans le PIB – Source World Bank 2020.....	29
Figure 9- Contribution de l'industrie (incluant construction) à la création de Valeur Ajoutée (Prix constants de 2010)- Nos calculs à partir des données de l'ACS.....	29
Figure 10- Part de la fabrication (l'industrie hors construction) dans le PIB (World Bank Data 2021)	29
Figure 11- Part des secteurs de l'immobilier et de la construction dans le PIB – (Prix constants de 2010)- Nos calculs à partir des données de l'ACS.....	31
Figure 13- Agriculture, Valeur ajoutée par travailleur, (USD, prix constant 2010) – (World Bank Data, 2021).	32
Figure 14- Industrie, Valeur ajoutée par Travailleur, (USD, prix constant 2010) - (World Bank Data 2021).....	32
Figure 15- Évolution de l'emploi agricole (World Bank Data 2021)	34
Figure 16- Évolution de l'Emploi industriel. (World Bank Data 2021)	35
Figure 17- Contribution des secteurs d'activités à l'emploi et au PIB. Source : CONECTE, 2021.....	36
Figure 18- Composition de la population résidente en 2019 (nos calculs, à partir de la triangulation des données de l'OIT, de la Banque Mondiale et de l'ACS).....	43
Figure 19- Population active au Liban - (nos calculs, à partir de la triangulation des données de l'OIT, de la Banque Mondiale et de l'ACS)	45
Figure 20- Évolution de la population active entre 1990 et 2018. (World Bank Data 2021)	49
Figure 21- Distribution de la force de travail à EDL en 2011	65
Figure 22 : Porteur	83
Figure 23 : « Glad to help you »	84

AVANT-PROPOS

Le Liban est souvent considéré comme la seule économie libérale du monde arabe. Dès le milieu du XX^e siècle, le pays s'est doté d'un système financier qui garantit le secret bancaire et le libre mouvement des capitaux, et jouissait de sa réputation d'intermédiaire financier dans la division régionale du travail. Avec la fin de la guerre du Liban (1975-1990), le pays disposait d'une longueur d'avance pour implanter un programme exhaustif relevant entièrement d'un agenda néolibéral : des politiques budgétaires et fiscales attractives pour les investissements directs de l'étranger et les transferts du Reste du monde, une déréglementation du marché du travail, avec dénoyautage et dévoiement du mouvement syndical, une massification du travail des migrants non qualifiés et faiblement protégés, jusque dans les derniers bastions de l'État-employeur, et une politique monétaire conservatrice limitée à l'unique objectif de la stabilisation de la valeur (interne et externe) de la monnaie.

En moins de trois décennies, et bien avant l'éclatement de sa crise financière en 2019, le Liban était rapidement devenu l'un des pays les plus inégalitaires de la planète, se classant dans le même cercle que l'Afrique du Sud ou le Brésil, deux pays marqués par une longue histoire de formes extrêmes de ségrégations ethniques et raciales (Assouad 2017).

Longtemps considérés comme capables de tempérer les effets négatifs de la dilapidation des finances publiques en jouant sur les équilibres géopolitiques régionaux (Schimmelpfennig & Gardner, 2008), les élites politiques se retrouvent aujourd'hui dans une logique d'auto-prédation [*self-devouring*] sur fond de crise économique et financière et de faillite de l'État (Assouad, 2021). En mars 2020, le Liban fait défaut sur le remboursement de sa dette et suspend en même temps les négociations avec le Fonds Monétaire International. Le taux de pauvreté passe de 29% en 2019 à plus de 55% en 2020. Le pays qui compte le plus grand ratio de réfugiés par tête d'habitants compte désormais le plus grand taux de dépendance à l'aide humanitaire, quand 20% des Libanais (soit le double du niveau de 2019), 50% des déplacés syriens et 33% des réfugiés d'autres nationalités sont aujourd'hui en situation d'insécurité alimentaire (Nations Unies, 2021)

Dans un contexte régional transformé à partir de l'hiver 2010-2011 par les processus révolutionnaires et contre-révolutionnaires arabes, le Liban a connu depuis 2012 un renouveau de luttes dans les mondes du travail (Longuenesse 2015).

Comparativement à la première période de l'après-guerre civile – principalement marquée par le bras de fer entre la CGTL et le cabinet de Rafic Hariri autour d'une large panoplie de dossiers socioéconomiques (Baumann 2016, Baroudi 1998) – les contestations de la dernière décennie n'émergent pas seulement dans des secteurs d'activité organisés. À côté des mobilisations des

enseignants et des fonctionnaires (Bou Khater 2015a, 2015b) ou encore des chauffeurs de taxi porteurs d'une longue tradition de lutte (Abiyaghi et Catusse 2011), des conflits du travail surgissent également dans des secteurs où la prise de parole apparaît coûteuse tout comme inédite, et où l'on remarque l'absence de structures syndicales préalables.

Parmi les mobilisations les plus éclatantes menées par des travailleurs préalablement inorganisée, on compte la mobilisation des journaliers et des collecteurs d'Électricité du Liban (EDL) pour la titularisation auprès de l'entreprise, celle des travailleurs des supermarchés Spinneys pour l'augmentation des salaires et la création d'un syndicat, et la mobilisation des travailleuses domestiques étrangères pour la création d'un syndicat de catégorie.

Dans un contexte syndical qui a pu être décrit comme « dormant » et où les mobilisations des fonctionnaires et des enseignants feraient exception (Bou Khater 2015a), l'Observatoire libanais des droits des ouvriers et des employés (OLDOE) a globalement recensé quelques 430 actions collectives dans les mondes du travail entre 2012 et 2016.

(Voir notamment les rapports annuels publiés par l'OLDOE (2012, 2013a, 2014, 2015, 2016) reportant le détail du type et du nombre de protestations au travail dans les secteurs public et privé (en arabe). Voir aussi le Conflict Analysis Project amorcé en 2011, et notamment la Carte des actions collectives (Maps of Collective Actions) publiée en ligne par le centre de recherche libanais Civil Society Knowledge Centre (CSKC) et Lebanon Support, disponible ici : https://civilsociety-centre.org/cap/collective_action qui recense un ample spectre de conflictualités (politiques, sociales, civiles, armées), y compris les conflits du travail)

Du conflit du travail éclaté au Casino du Liban, aux mobilisations des salariés d'Ogero, de Middle East Airlines (MEA), ou de différents ministères, et jusqu'aux actions collectives d'ouvrières et ouvriers agricoles syriens à Deir el Ahmar – pour n'en citer que quelques-unes – les exemples de luttes au travail sont tout aussi nombreux que variés.

A travers une analyse des tendances longues du modèle de croissance libanais, la première partie montre que c'est principalement l'économie d'après-guerre qui a généré une atrophie de tous les secteurs productifs, sous l'impulsion d'une volonté d'inscrire le Liban dans son rôle d'intermédiation bancaire et financière au niveau de la division régionale et internationale du travail.

I- INTRODUCTION



Depuis le 17 octobre 2019, le Liban est touché par un mouvement protestataire sans précédent dans son histoire, tant par son ampleur que par la nature des revendications exprimées. Pour la première fois depuis 1998, la Livre libanaise se déprécie face au dollar en-deçà de la parité officielle défendue par la BDL, conduisant instantanément à la constitution d'un marché de change dit « au noir » et à des incertitudes sur l'approvisionnement de certains produits importés, comme le montre par exemple les grèves ou les rationnements de l'essence et du pain et les discours alarmants des importateurs de médicaments

(Voir la circulaire 530 de la Banque du Liban, daté du 01/10/2019, où la BDL garantit les opérations de change uniquement pour les importateurs de blé, d'essence et de médicaments).

La crise économique et financière que traverse le Liban depuis 2019 a miné la confiance (rarement questionnée auparavant) que les Libanais, gouvernements et citoyens, ont placé depuis un demi-siècle au moins dans la résilience de leur système bancaire.

Cette confiance se reflétait dans la représentation que la société libanaise semble avoir eu d'elle-même, et jusque dans la « fausse conscience » qui, soucieuse de se convaincre de ses

éléments de réussite, oubliait que ce prétendu « miracle libanais » cachait derrière lui l'un des systèmes les plus inégalitaires de la planète, le Liban se plaçant à ce niveau dans le même cercle que le Brésil ou l'Afrique du Sud, deux pays marqués par une longue histoire de formes extrêmes de ségrégations ethniques et raciales (Assouad 2017).

Or, on ne peut que déplorer le manque d'attention donnée jusqu'ici aux composantes de l'économie réelle et à ses déterminants structurels, à la manière dont s'organisent la production et la répartition des richesses.

En la resituant dans les tendances longues du marché de travail et de l'emploi libanais, la crise économique et financière de 2019 au Liban dévoile l'essoufflement du modèle de croissance d'après-guerre, et l'essoufflement des systèmes de travail en vigueur.

Sur fond d'une crise monétaire et financière, c'est le système productif qui semble aujourd'hui faire face à un risque d'effondrement, les canaux de transmission de la crise bancaire semblant aller dans le sens d'une crise de chômage qui s'auto-alimente avec des vagues de faillites ou de licenciements massifs d'un côté et d'effondrement de la demande avec des pratiques de réductions abusives ou d'interruptions de paiement des salaires de l'autre.

Comment briser aujourd'hui le cercle vicieux du chômage-récession dans lequel l'économie semble s'enliser actuellement et quelles réformes d'urgence et quelles recettes de sortie de crises pour un État qui n'a plus les moyens de ses promesses ?

Un diagnostic de la crise économique et sociale actuelle appelle à une lecture rétrospective qui place le travail au centre de son analyse.

Ainsi, le rapport entend contribuer à combler un manque profond au sein de la littérature en sciences sociales portant sur le Liban. Dans les trois décennies suivant la fin de la guerre civile (1975-1990), ces dernières ont largement – et quelque part paradoxalement – délaissé l'un de leurs objets fondateurs : le travail.

A travers une relecture critique de l'ensemble des données existantes sur le marché du travail et de l'emploi, la première partie discute les conséquences de ces politiques sur les différents secteurs économiques, du point de vue de leurs contributions à la création de richesse et d'emploi, et propose de corriger un certain nombre de malentendus et de préjugés concernant la marginalité quasi-naturelle des emplois agricoles et industriels, montrant notamment que les secteurs primaires et secondaires continuaient à peser pour au moins le tiers du total des emplois en 2018, à la veille de la crise économique, et que ces deux secteurs sont d'abord victimes de problèmes de sous-représentations quantitatives et de sous-dimensionnement du point de vue de leur contribution réelle à la création de revenus.



Dans la deuxième partie, nous nous intéressons à la description et à l'analyse de la réalité des situations de travail au Liban en interrogeant, d'une part, les différents régimes d'encadrement du travail et, d'autre part, l'éviction, *de jure* ou *de facto*, de larges parties de la force de travail de leurs réglementations. Notre démonstration s'appuie également sur des approfondissements ponctuels issus d'études de cas qui visent à déceler les engrenages concrets à travers lesquels l'accès aux droits et aux protections *via* le travail est empêché, détourné ou réaménagé sur la base d'arrangements construits localement.

D'une part, nous nous arrêtons sur le fait que la plus grande partie de la force de travail libanaise (entre 55% et 66% d'après les sources) travaille en-deçà de toute typologie contractuelle et demeure donc exclue des protections sociales liées à l'emploi. D'autre part nous montrons que la place dudit emploi « informel » - notion construite en négatif que nous refusons en raison de son poids et de sa tendance à invisibiliser la réalité hétérogène qu'elle serait censée recouper – ne concerne pas seulement les « économies de la débrouille » (Ayimpam, 2014), les dépossédés et les marginaux du marché du travail libanais. Bien au contraire, le travail sans droit se révèle très présent au sein de divers segments de l'emploi public, c'est-à-dire là où l'emploi salarié et protégé avait constitué, pour un temps, la principale forme d'emploi.

I- PREMIERE PARTIE – Évolution du marché du travail et de l'emploi dans l'économie d'après-guerre



Depuis les soulèvements d'octobre 2019, il ne fait plus de doute que le Liban fait face à une crise économique et politique profonde et inédite, dans un contexte d'aggravation des déficits budgétaires et d'insoutenabilité de la dette publique, et qu'une profonde crise sociale continuera à ébranler le pays dans les années à venir.

Les débats économiques au sujet de la crise de 2019 ont semblé jusqu'ici s'orienter prioritairement vers les effets de conjonctures ayant conduit à l'impasse monétaire et financière. Les inquiétudes suscitées par l'effondrement du système monétaire et financier semblent occuper le devant de la scène, alors que les débats autour du travail, de l'emploi et des politiques des salaires restent relativement en retrait.

Or, on ne peut que déplorer le manque d'attention donnée jusqu'ici aux composantes de l'économie réelle et à ses déterminants structurels, à la manière dont s'organisent la production et la répartition des richesses.

Certes, la crise de 2019 se situe dans le prolongement d'un mouvement de fuite massive des capitaux et des dépôts bancaires et d'une détérioration sans précédent des déficits de la balance des paiements. Mais puisque les crises sont souvent des moments opportuns pour repenser un modèle de société, nous proposons ici de repenser un modèle économique qui, depuis plusieurs années déjà, souffre d'une atrophie de ses secteurs productifs et d'une faible création de valeurs et d'emplois.

Aussi, il nous semble nécessaire d'orienter la discussion sur un autre terrain, en proposant d'appréhender les multiples crises par le prisme du travail. Mais d'abord, quel éclairage nouveau le travail semble-t-il pouvoir donner à la conjoncture actuelle, et aux déterminants structurels de l'effondrement du pays ?

1.1. Des politiques économiques d'après-guerre fondées sur l'éviction du travail



A partir des années 1990, l'expansion de la dette publique alimentait une économie de rentes publiques, avec une faible part des dépenses productives dans les budgets des différents gouvernements.

Entre 1997 et 2005, les dépenses d'investissement public prévues dans les lois du budget ne dépassent jamais les 10% du total des dépenses de l'État (soit moins que 1% du PIB), d'après nos calculs à partir des données du ministère des Finances. Cette part semble rester constante dans les années 2006-2017, même si l'absence de lois de budget rend difficile de vérifier cette hypothèse. Les dépenses en capital de l'État semblent baisser ensuite à 9% en 2018 et à 6% en 2019, pour devenir presque inexistante (autour de 3%) à partir de 2020. Voir à ce sujet le budget interactif des citoyens (Institut des Finances Basil Fuleihane 2021).

De son côté, le dynamisme du secteur privé était principalement stimulé par des taux marginaux d'importation élevés, avec une surévaluation de la livre libanaise qui rendait relativement moins chers le coût des travailleurs étrangers, et les produits domestiques moins compétitifs. Ainsi, les deux secteurs, privé et public, agissaient de concert comme des consommateurs de premier et de dernier ressort vis-à-vis du Reste du monde, en se satisfaisant d'une croissance tirée par la demande interne des produits étrangers, et par l'importation massive de travailleurs étrangers à bas prix.

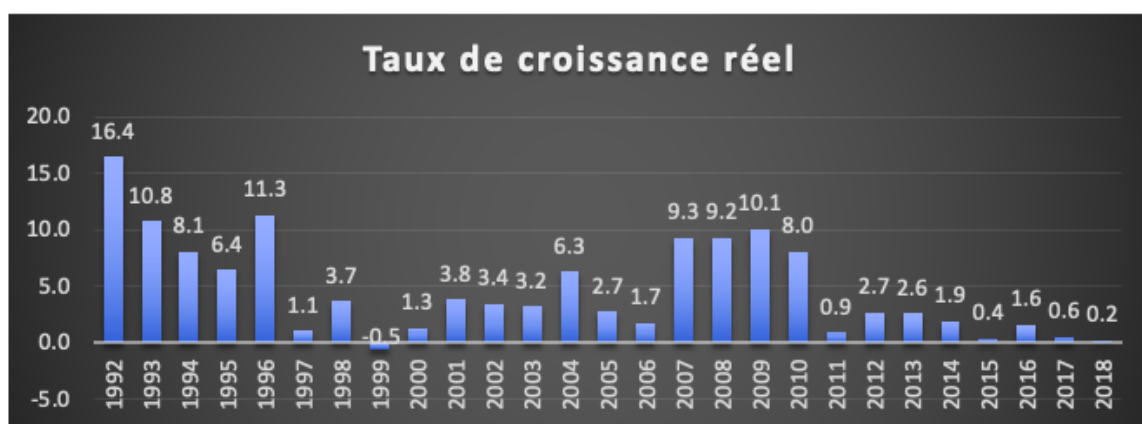


Figure 1- Taux de croissance réel (World Bank Data 2021)

A mieux y regarder, il est néanmoins possible de distinguer 3 périodes dans ce modèle de croissance d'après-guerre [Figure 1]. D'abord, la période des débuts des années 1990 a vu le lancement des grands travaux de reconstruction dans un contexte d'appréciation de la Livre libanaise (jusqu'à sa stabilisation) qui rendait les produits étrangers et le travail des étrangers relativement moins chers. La période 1991-1996 affiche ainsi une forte croissance économique (avec des taux à deux chiffres) principalement financée par le gonflement de la dette publique. Cette première phase a été suivie par une période de fortes fluctuations macroéconomiques

allant de 1997 à 2010, marquée par les plans d'assainissements budgétaires du Cabinet ministériel de Salim El-Hoss (1998-2000), les fortes récessions appelant les pays donateurs et la communauté internationale à refinancer l'économie libanaise (les 3 Conférences de Paris en 2001, 2002 et 2007), et les chocs exogènes majeurs qu'ont constitué l'assassinat du premier ministre Rafic Hariri (2004), le retrait des troupes Syriennes (2005) et la guerre avec Israël (2006). Cette deuxième phase s'achève par des années de forte croissance tirée principalement par les secteurs de la construction et de l'immobilier, rappelant ainsi l'engouement initial des années 1990. Suivant le début de la guerre en Syrie, à partir de 2011, la troisième phase signale l'essoufflement de ce modèle de croissance, avec des taux de croissance proches de zéro, et pour la première fois dans l'histoire du pays, des déficits récurrents de la balance des paiements.

Comme le montrent les soldes externes du pays, les années de forte croissance entre 2007 et 2010 ont conduit à la détérioration la plus vertigineuse du solde commercial du pays (le déficit passant de 5 à 10 milliards de USD) et du solde courant (de -6,5% à -20% du PIB) [Figure 2 et Figure 3], bien avant le début de la guerre en Syrie, couramment considérée comme le facteur principal dans le retournement de conjoncture. Or ces mêmes années correspondent aussi à la plus grande augmentation des fonds entrants et sortants des revenus du travail, quand les envois des travailleurs reçus de l'étranger atteignent leur sommet historique en 2009 (dépassant les 7,5 milliards de USD), et que les envois payés à l'étranger ont pratiquement doublé entre 2007 et 2009, atteignant également un sommet historique de quelques 5,7 milliards de USD [Figure 2].



Figure 2- Écarts entre les envois entrants et sortants de fonds des travailleurs et rémunérations des salariés. (World Bank Data 2021)

Plus généralement, dans l'économie de la reconstruction d'après-guerre, massivement dépendante de l'importation de travailleuses et travailleurs étrangers, arabes et non arabes, c'est la bonne santé du secteur bancaire qui a toujours été pensée comme la pierre angulaire

du modèle de croissance libanais, et non la hausse de la productivité. Ce modèle de croissance n'était viable qu'aussi longtemps que les mécanismes de financement sont marqués par la prédominance des transferts nets du reste du monde [Figure 3] et par des écarts importants entre les envois entrants et sortants des revenus du travail [Figure 2], le Liban exportant une main d'œuvre qualifiée hautement rémunérée en lui substituant une force de travail importée et faiblement rémunérée soumise au système de parrainage connu sous le nom de la « Kafala ».

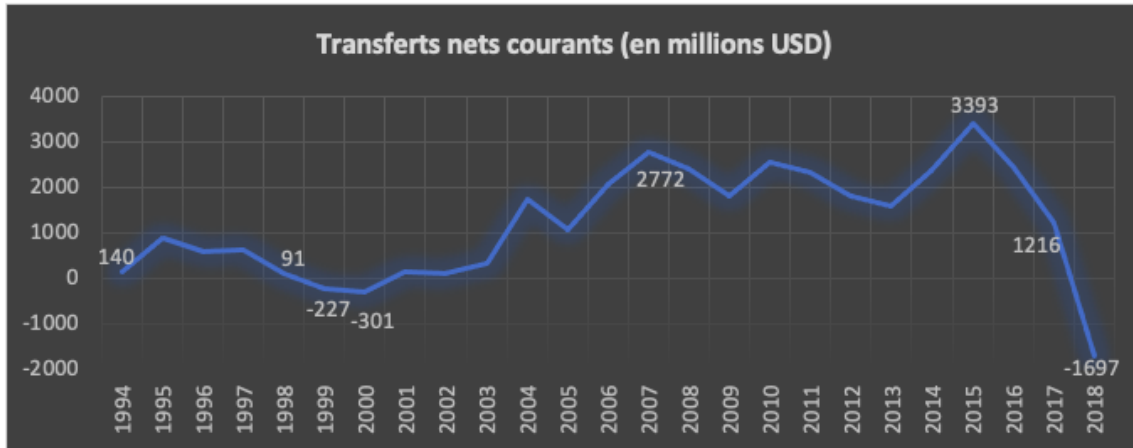


Figure 3- Transferts nets courants¹³ (en millions USD) – (World Bank Data 2021)

Dans ce contexte, les années de croissance d'après-guerre exacerbèrent ainsi les effets d'éviction des investissements productifs, notamment dans les secteurs agricole et industriel (hormis les projets de construction). Par exemple, les industries traditionnelles et émergentes semblent avoir subi de plein fouet ces politiques de financement, quand les taux d'intérêt sur les prêts subventionnés avoisinaient les 6%, l'UNIDO estimant que la politique monétaire a pénalisé ainsi les investissements privés dans tout le secteur de la fabrication de produits manufacturés.

En effet, des prêts subventionnés par la BDL, ne dépassant pas les 500 millions de USD, constituaient les principales sources de financement des secteurs primaires et secondaires (respectivement 57% et 14% en 2016, avec subsidiairement les petits financements du programme Kafalat. Or, par leur poids marginal dans les mécanismes d'allocation de l'épargne, ces mesures n'ont joué qu'un rôle résiduel dans le financement de l'économie réelle.

Tableau 1- Les prêts de Kafalat pendant 6 semestres. Kafalat, Loans statistics, 2020

Période	Montant des prêts (LBP)	Nombre de projets
S1 2017	57,389,860,500	310
S2 2017	43,384,063,245	234
S1 2018	43,397,971,388	223
S2 2018	18,189,933,000	90
S1 2019	6,485,706,698	36
S2 2019	2,174,568,750	15

- http://kafalat.com.lb/loans-statistics?field_category_tid_1=200

Pour preuve, les prêts alloués par Kafalat ont été en chute libre depuis la stagnation du niveau d'activité en 2017, ne dépassant pas les 6 millions de dollars en 2019, et ne représentant pas plus que 6% du niveau de financement que le programme accordait en 2015 ou en 2016 [Tableau 1].

En définitive, dans un contexte d'ancrage fort de la livre libanaise par rapport au dollar, et de surévaluation de la monnaie locale au milieu des années 1990, la Banque Du Liban subventionnaient en quelque sorte par sa politique de change la consommation des produits importés, aux dépens de la production domestique, tout comme elle subventionnait l'emploi importé aux dépens de l'emploi des libanaises et des libanais dans l'économie locale.

En conséquence, l'agriculture et l'industrie d'après-guerre ont souffert d'un problème de faible capitalisation qui pèse de multiples manières sur les inputs et les outputs : des intrants importés à prix fluctuants, des défaillances infrastructurelles qui pèsent sur les coûts de production (notamment au niveau des matières premières, de l'eau, de l'énergie, et des télécommunications), un accès limité et très onéreux aux crédits bancaires. Comme le montrera la section suivante, ces politiques ont conduit à la généralisation d'un modèle de production faiblement capitalisé et intensif en travail - principalement non qualifié et dépendant des travailleuses et travailleurs réfugiés ou importés.

1.2. Atrophie des secteurs productifs ou sous-dimensionnement du travail productif ?



Ce sont principalement les politiques d'après-guerre qui ont contribué le plus aux processus de démantèlement des structures productives dans les domaines agricoles et industriels, en les délaissant sous prétexte qu'ils constitueraient deux secteurs marginaux qui ne contribuent que très peu à la création de ressources et d'emplois. En effet, l'agriculture ou l'industrie ne contribuent aujourd'hui que très faiblement à la création de valeurs ajoutées et au revenu national, alors qu'elles représentaient la principale source de création de richesse avant l'indépendance, et conservaient une place importante entre 1943 et 1975 (Dubar et Nasr 1976).

À son indépendance, l'économie du Liban était fortement marquée par la prédominance du travail agricole mais la destruction du monde rural semble avoir été le résultat combiné d'une urbanisation accélérée et non contrôlée, et d'une marginalisation systématique de l'agriculture par des politiques agricoles inappropriées qui ne cherchent pas à exploiter les avantages comparatifs du territoire, ni la diversité de ses micro-climats (Saadé 1973).

Déjà en 1946, le travail agricole est exempté du nouvellement promulgué Code du Travail à son article 7, encourageant ainsi le recours massif au travail non protégé, dont la main-d'œuvre étrangère, palestinienne et puis syrienne en particulier, va vite devenir le principal acteur. L'importance des capitaux palestiniens investis dans l'agriculture libanaise après 1948 ouvre la

voie à deux tendances contradictoires : d'un côté, l'essor de la production agricole qui atteint son pic dans les années 1960, et le déclin de l'emploi agricole au sein de la population libanaise, avec une accélération de l'exode rural et la migration professionnelle.

Ainsi, entre 1960 et 1975, la population rurale passe de 57% à 33% de la population totale, et ne représente que 11% en 2018 [World Bank Data, 2019]. Cependant, jusqu'à la veille de la guerre, la population active agricole représente entre 20% et 30% de la population active totale (Saadé 1973) malgré l'importante migration professionnelle qui accompagne les processus d'urbanisation.

Aussi, il semblerait que l'agriculture et l'industrie ont été avant tout les victimes de préjugés visant à les sous-dimensionner et à sous-représenter leur contribution à l'économie nationale. Par exemple, le secteur agro-alimentaire occupait jusqu'à récemment le premier poste des exportations libanaises, mais il subit de plein fouet les politiques commerciales défavorables que les gouvernements successifs lui imposent sous prétexte qu'il ne contribue que très peu à l'économie nationale.

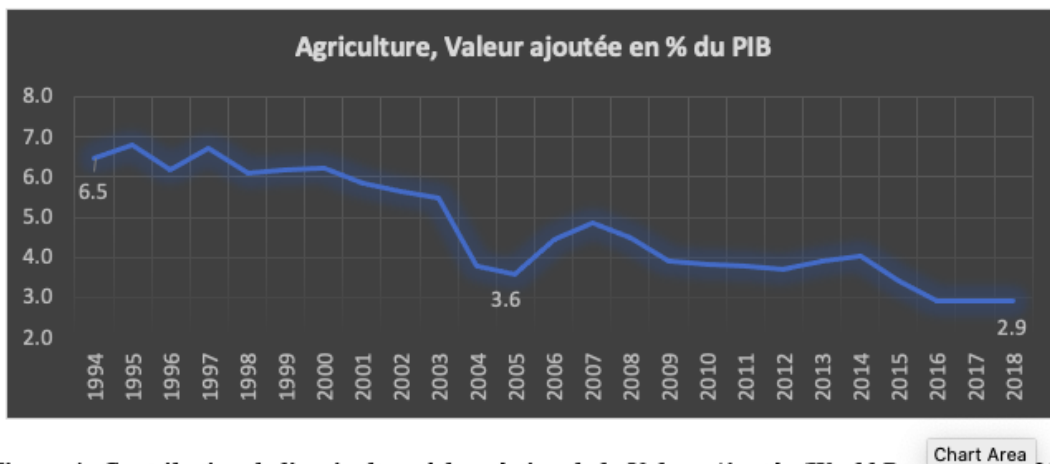


Figure 4- Contribution de l'agriculture à la création de la Valeur Ajoutée (World Bank Data 2021)

Ainsi, il semblerait que la part dans le PIB de la valeur ajoutée du secteur primaire passe de quelques 7% au début des années 1990 à moins de 3% en 2018, selon les données de la Banque Mondiale [Figure 4]. Toutefois, en se limitant aux données officielles sur l'économie déclarée, ces chiffres risquent de perpétuer les idées reçues sur la marginalité quasi-naturelle du secteur primaire au Liban.

Mais, en s'appuyant sur les statistiques agricoles du CREAL, les données de l'Administration Centrale des Statistiques (ACS) montrent que le poids relatif de l'agriculture dans l'économie libanaise est bien supérieur à celui que donnent les chiffres de la Banque Mondiale. En effet, la contribution de secteur agricole à la création de valeur ajoutée (à prix constant de 2010) se situerait autour de 6% en 2004, et tombe à 4,7% en 2017, avec une moyenne annuelle de 4,7% sur la période [Figure 5]. Ces résultats concordent avec les données émanant des recensement

agricoles (FAO 2016) qui montrent une contribution annuelle moyenne de 5% au PIB entre 1993 et 2014.

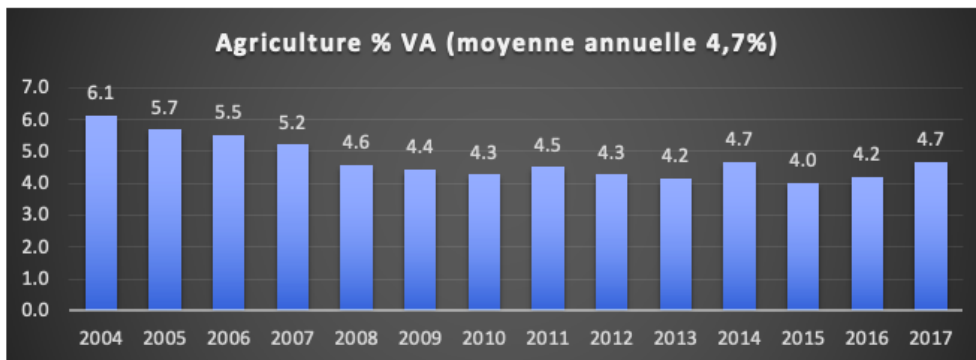


Figure 5- Contribution de l'agriculture à la création de Valeur Ajoutée (Prix constants de 2010) - Nos calculs à partir des données de l'ACS

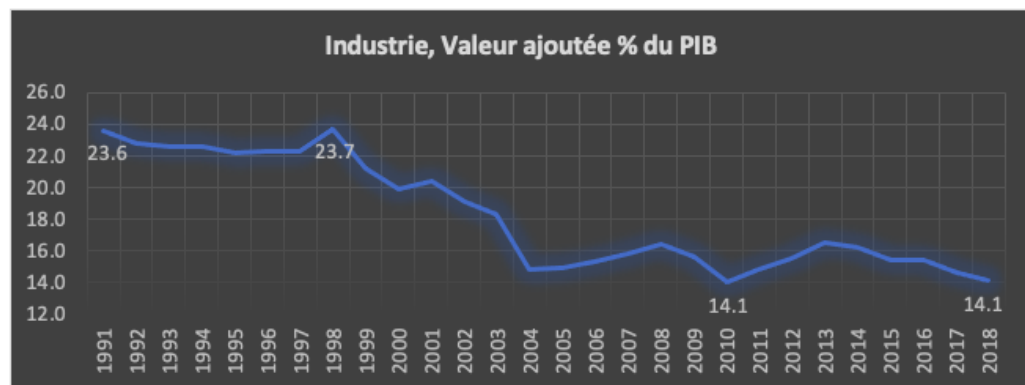


Figure 6- Part de l'industrie (incluant construction) dans le PIB – Source World Bank 2020

Aussi, les recensements agricoles menés par la FAO (entre 1998 et 2016) laissent penser que l'agriculture libanaise est d'abord victime d'un problème de représentation, avec un sous-dimensionnement quantitatif systématique qui en accentue la marginalité, en termes de production de richesse et en termes d'emplois. Ainsi, on compte dans le dernier recensement plus de 196,000 exploitants agricoles au Liban qui génèrent des revenus pour 800 000 personnes dépendantes partiellement ou totalement du travail agricole (FAO, 2016). Certes, l'activité agricole reste fortement intriquée avec l'économie familiale, ce qui rend difficile d'en estimer la contribution effective au Revenu national, compte tenu de la faiblesse des instruments fiscaux dans le domaine agricole. Mais, il est possible d'en conclure que l'activité agricole constitue vraisemblablement un levier de croissance et d'emploi non exploité à sa juste

valeur, et un important manque à gagner pour l'économie nationale. Le CREAL souligne à cet effet qu'un rééquilibrage potentiel de la balance commerciale agricole pourrait être atteint dans le court terme, si les politiques agricoles étaient ajustées dans ce sens, auquel cas le développement agricole, en plus d'être une source de création d'emploi, pourrait constituer à l'avenir une source importante d'entrée des devises étrangères pour le pays.

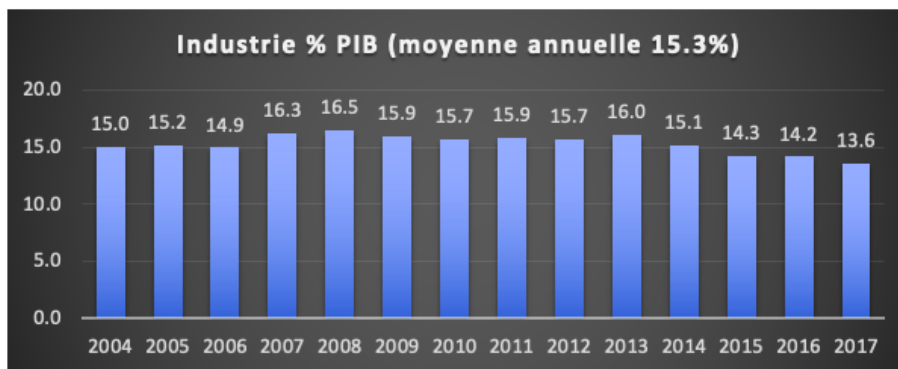


Figure 7- Contribution de l'industrie (incluant construction) à la création de Valeur Ajoutée (Prix constants de 2010)- Nos calculs à partir des données de l'ACS

De son côté, l'industrie semble occuper une proportion plus stable dans le PIB du pays selon les chiffres officiels de l'ACS. Ainsi, les données de la United Nations Industrial développement Organization (UNIDO), de la Banque Mondiale et de l'ACS semblent converger vers une contribution de l'Industrie de l'ordre de 15 à 20% du PIB libanais dans l'économie d'après-guerre (Chlouk 2016). Les données de la Banque Mondiale montrent que cette contribution a chuté de 23% du PIB en 1991 à 14% en 2018 [Figure 6]. Les données de la Comptabilité nationale montrent que le secteur atteint un pic à 16.85% du PIB en 2008, pour chuter ensuite à 13,5% en 2017, avec une moyenne annuelle de 15,3% entre 2004 et 2017 [Figure 7].

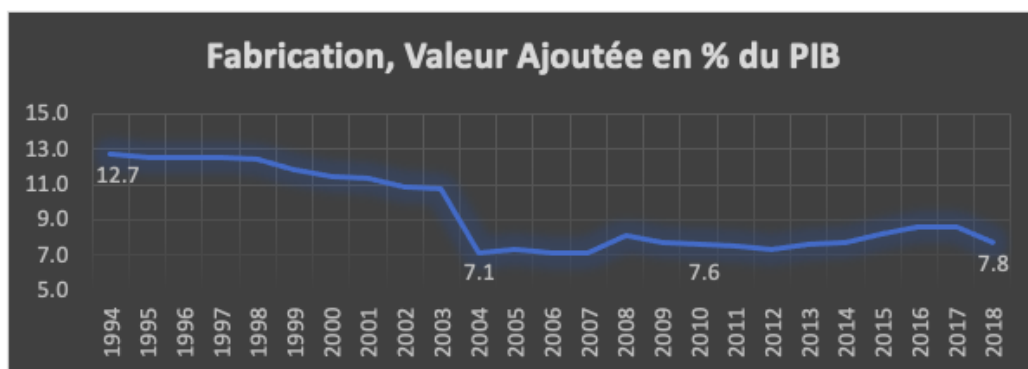


Figure 8- Part de la fabrication (l'industrie hors construction) dans le PIB (World Bank Data 2021)

En termes de création de valeur ajoutée, le principal secteur économique du Liban reste indéniablement celui des services, pesant quelques 80% du PIB en moyenne dans les deux dernières décennies. Ainsi, l'excroissance du tertiaire dans l'économie d'après-guerre a contribué à l'atrophie de l'agriculture et de l'industrie, au profit d'un modèle de "République de marchands" (Gates 1998) et de banquiers.

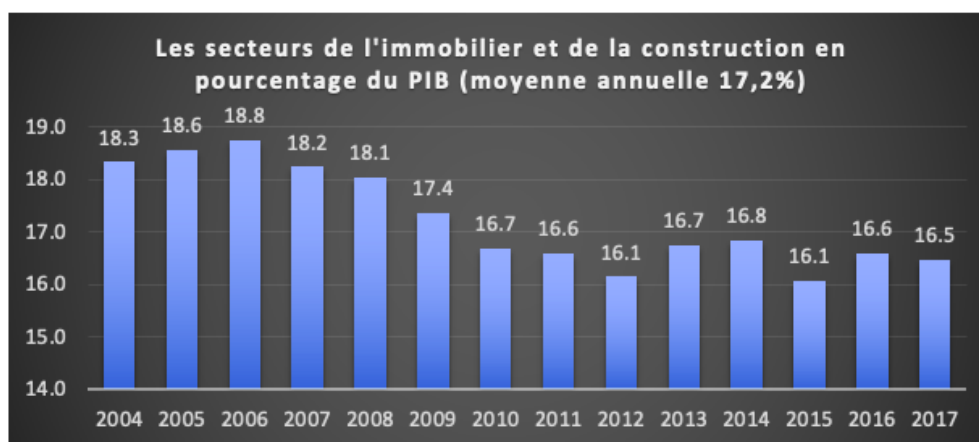


Figure 9- Part des secteurs de l'immobilier et de la construction dans le PIB – (Prix constants de 2010)- Nos calculs à partir des données de l'ACS

Dans un tel schéma, l'immobilier représente le secteur le plus important du tertiaire, pesant à lui seul 13,7% du PIB de 2004 à 2016 en moyenne (BM 2018b). En lui ajoutant le secteur de la construction, nos calculs montrent que la construction et l'immobilier pèsent jusqu'à 1/5 de la création de valeur ajoutée au Liban entre 2004 et 2015 en moyenne (Figure 9)

L'estimation de la population active agricole par la Banque Mondiale donne des chiffres plus concordants avec les recensements agricoles de la FAO, l'emploi agricole pesant quelques 12% du total des emplois en 2019, alors qu'il dépassait les 16% en 1991 [Figure 10].

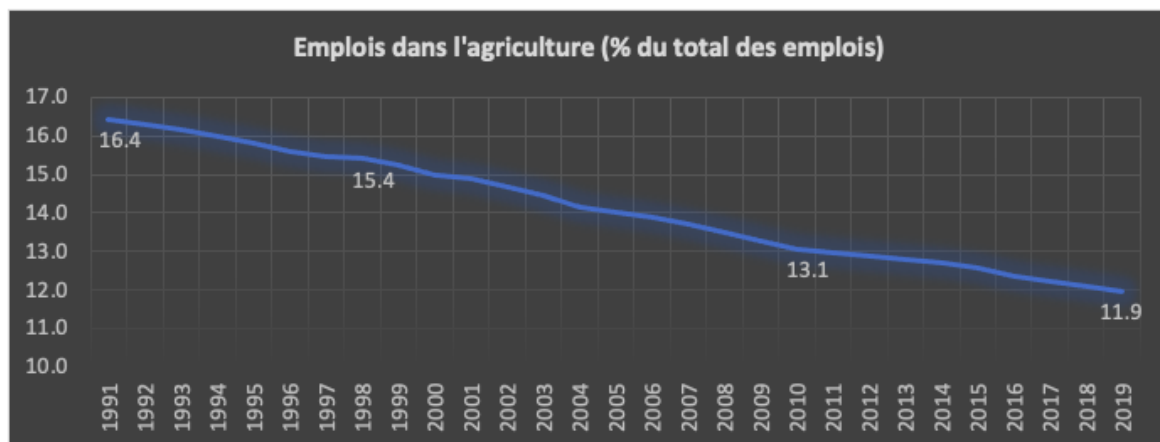


Figure 10- Évolution de l'emploi agricole (World Bank Data 2021)

34

De son côté, les tendances longues de l'industrie montrent également une atrophie du secteur, même si celle-ci semble plus modérée que celle de l'agriculture, avec une diminution de l'emploi industriel de 24% du total des emplois dans les années 1990 à 22% en 2018 [Figure 11].

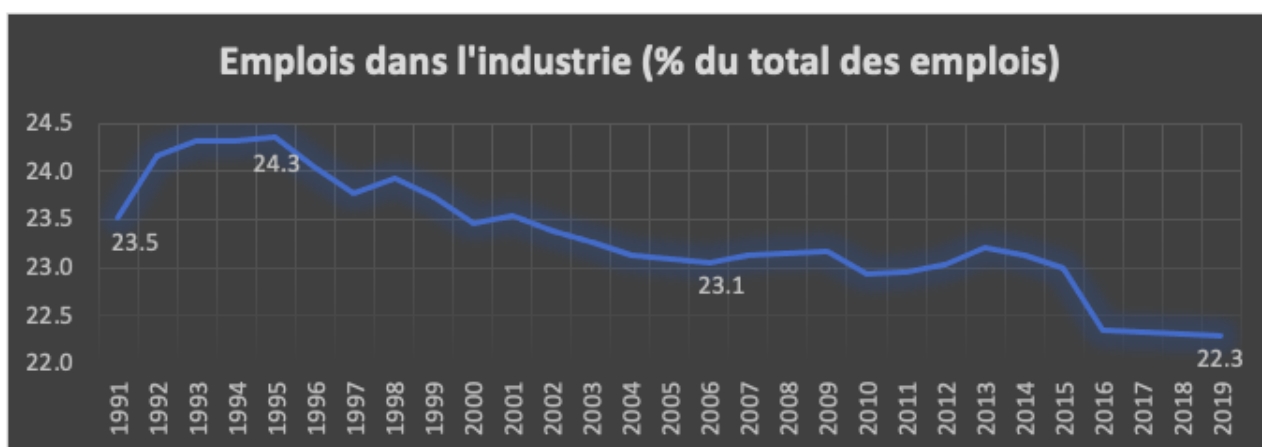


Figure 16- Évolution de l'Emploi industriel. (World Bank Data 2021)

Pour synthétiser ces données sur la contribution des différents secteurs de l'économie à l'emploi et à la création de richesse telles qu'elles sont reflétées par les données de ILOSTAT pour 2018, il semble donc intéressant d'adopter la classification ISIC (International Standard Industrial Classification, et de recalculer le PIB par activité et l'emploi par activité pour l'année 2018, comme le montre la Figure 12.

Ces calculs ont été effectués par l'Institute for Advanced Studies, Vienne, Autriche, dans le cadre du projet européen CONECTE du programme Erasmus+. Pour des analyses plus détaillées, se référer à Kunst et al. (2021).

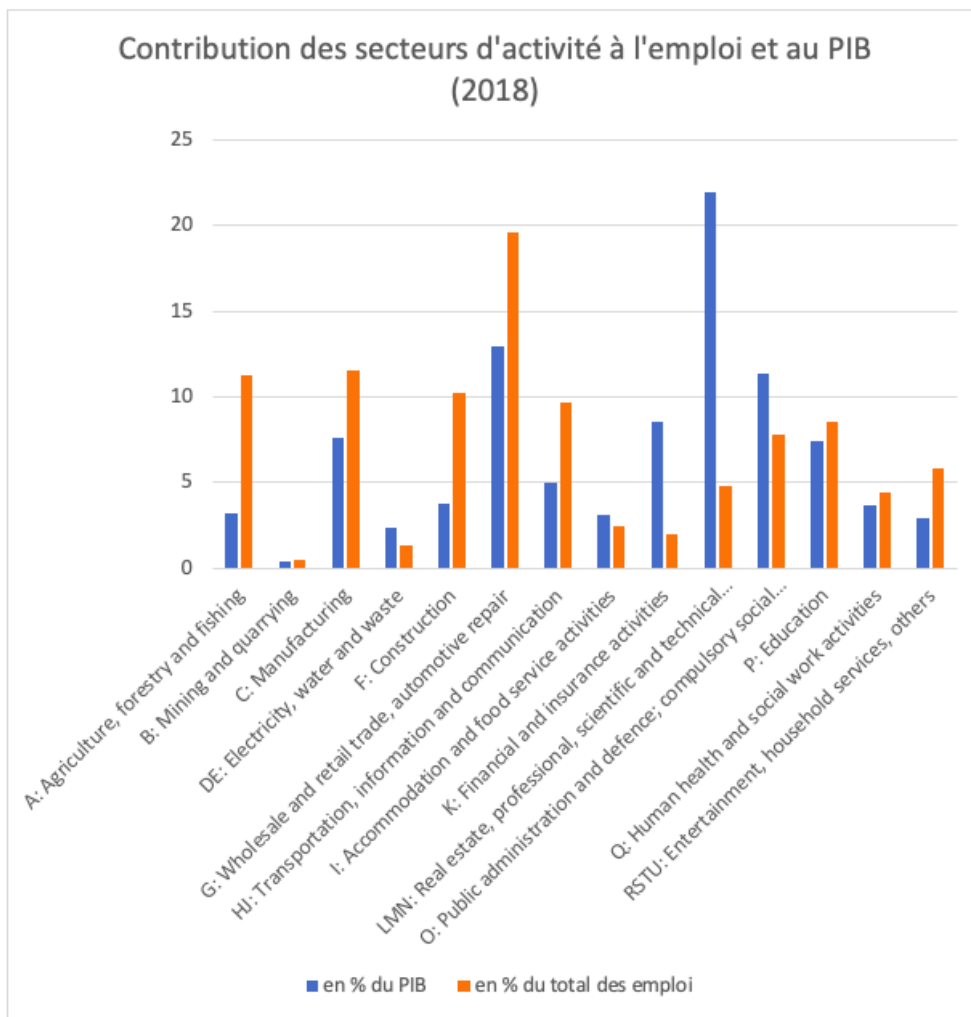


Figure 11- Contribution des secteurs d'activités à l'emploi et au PIB. Source : CONECTE, 2021

La comparaison des différents secteurs d'activité en termes de leurs contributions à l'emploi et au PIB montre que le secteur de « l'agriculture, l'exploitation forestière et la pêche et chasse » contribue à 3% du PIB mais à au moins 11% du total des emplois. De son côté, l'industrie semble contribuer autant que l'agriculture à l'emploi, mais elle pèse quelques 7,6% du PIB. Inversement, le secteur de l'immobilier (sans la construction) contribue à plus de 21% du PIB, 7 fois plus que l'agriculture, mais ne pèse pas plus de 5% du total des emplois. De même, les « activités financières et l'assurance » pèsent 8,5% du PIB (un peu plus que l'industrie) mais ne représentent pas plus que 2% du total des emplois. Il ressort également de cette comparaison que la part des emplois agricoles ou industriels dans le total des emplois est supérieure à celle de l'éducation ou de la construction. Plus important, on trouve que plus du tiers des emplois sont localisés dans le primaire et le secondaire (fabrication et construction), en additionnant les activités A à F dans le diagramme ci-dessous [Figure 12].

II- DEUXIEME PARTIE- Réalités du travail et de l'emploi au Liban



Ayant désormais posé les bases des principales trajectoires et données macroéconomiques concernant le marché du travail, dans cette deuxième partie, nous resserrons la focale de l'analyse en nous intéressant à la réalité des situations de travail au Liban. Nous interrogeons, d'une part, les différents régimes d'encadrement du travail et, d'autre part, l'éviction, *de jure* ou *de facto*, de larges parties de la force de travail de leurs réglementations. Dans un premier moment, nous nous arrêtons sur la place et le rôle joué par le travail sans droits au sein du marché du travail libanais en montrant qu'il constitue la règle, davantage que la dérogation dans le panorama des relations socioprofessionnelles au Liban.

Tableau 2- Stock de migrants internationaux au Liban (incluant les réfugiés)- (World Bank Data 2021)

Année	Le stock de migrants internationaux en % population totale	En nombre
1995	20.10%	608303
2000	21.40%	692913
2005	18.98%	756784
2010	18.92%	820655
2015	34.15%	1997776

Afin d'élaborer un état des lieux du marché du travail et de l'emploi, il est nécessaire de passer par une triangulation des sources de données, et une confrontation des données existantes sur l'emploi avec l'évolution des différents secteurs d'activité.

Dans un premier temps, il est possible de montrer qu'à l'instar de son modèle de croissance et de son marché du travail, le Liban d'après-guerre a connu une trajectoire de croissance démographique qui affiche une forte dépendance vis-à-vis du stock des migrants internationaux, bien avant le début de la crise syrienne, quand la population étrangère représentait presque 20% de la population totale dans les années 1900 et 2000, et 50% de la population active libanaise en 2010.

Ce qui rend encore plus difficile d'estimer le nombre de résidents au Liban, c'est l'incertitude quant au nombre des réfugiés palestiniens et syriens, et des travailleurs étrangers non arabes en situation irrégulière. La population syrienne enregistrée auprès du UNHCR donne quelques 1,1 millions de personnes en 2013. De son côté, l'État libanais estime à 1,5 millions le nombre de syriens résidents au Liban [LCRP 2017-2020]. On rencontre également le même problème d'enregistrement des populations palestiniennes, puisque 453 840 citoyens palestiniens sont enregistrés auprès de UNRWA, dont uniquement 280 000 vivaient toujours au Liban aujourd'hui, et dont les deux tiers seraient à l'intérieur des camps, et uniquement 140 000 appartenant à la population active (UNRWA, 2011, 2018). Une étude récente va jusqu'à estimer à 174 400 le nombre de palestiniens résidents au Liban, mais cette étude sous-estime le nombre des palestiniens vivants en dehors des camps.

Quant aux travailleurs migrants non réfugiés, leur nombre dépasse les 400,000 dont plus que la moitié serait employée dans le travail domestique. L'OIT estime le nombre des travailleuses domestiques étrangères à 220 000 migrantes dont seulement 150 000 travailleraient légalement avec un permis de séjour, l'estimation des travailleuses en situation irrégulière pouvant atteindre les 120 000 femmes selon certains rapports¹.

¹ (http://ilo.dataflow.com.lb/MDWs_report_final_full.pdf and <http://www.hrw.org/world-report/2013/country-chapters/lebanon?page=2>.

Ou encore: http://www.ilo.org/beirut/publications/WCMS_325243/lang--en/index.htm.)

A celles-là s'ajoute une population de 200 000 travailleurs migrants principalement employés dans les services du nettoyage et de maintenance, métiers largement externalisés par les entreprises privées aussi bien que par les administrations et les entreprises publiques.

Tableau 3- Population active libanaise – (Ajlouni et Kawar 2015)

	2000	2010
Population totale	3,235,400	4,341,100
Population âgée de 15 ans et +	2,308,844	3,312,012
Population active	1,023,870	1,545,861

Parmi les indicateurs-clés du marché du travail, la plus grande incertitude concerne toutefois la part des travailleurs syriens au sein de la population active. A considérer la répartition de la population syrienne enregistrée auprès du UNHCR, on estime la population active des réfugiés syriens à 239,709 personnes, et la population effectivement employée à 160,000 personnes, avec un taux de chômage de 33% (UNHCR 2018).

Or, ces données souffrent d'un biais lié à la réticence des syriens de déclarer leur travail aux autorités onusiennes de peur de perdre leurs aides, et ces rapports sous-estiment en tout cas le travail des enfants et des femmes, notamment dans l'agriculture.

En fin d'analyse, la population active au Liban peut être donc estimée en 2019 à 2,4 millions de personnes, dont 1,5 millions de libanais (62%) et 900,000 travailleurs étrangers (voir Tableau 8). Ainsi, nos estimations sont légèrement supérieures à celles de l'OIT et ILOSTAT qui estiment à 2,1 millions la population active au Liban, mais semblent concorder avec les estimations de la Banque Mondiale. La différence de 300,000 avec les estimations de l'OIT provient principalement de la triple ambiguïté entourant la proportion des réfugiés syriens non enregistrés auprès du UNHCR mais appartenant à la force de travail, la part des réfugiés palestiniens enregistrés auprès de l'UNRWA mais non-résidents au Liban, et la part des travailleurs migrants en situation irrégulière. Aussi, nous estimons que la population active en 2019 se compose de 38% de non libanais, dont 15% de syriens (estimés dans la fourchette la plus élevée), et de 23% de non syriens.

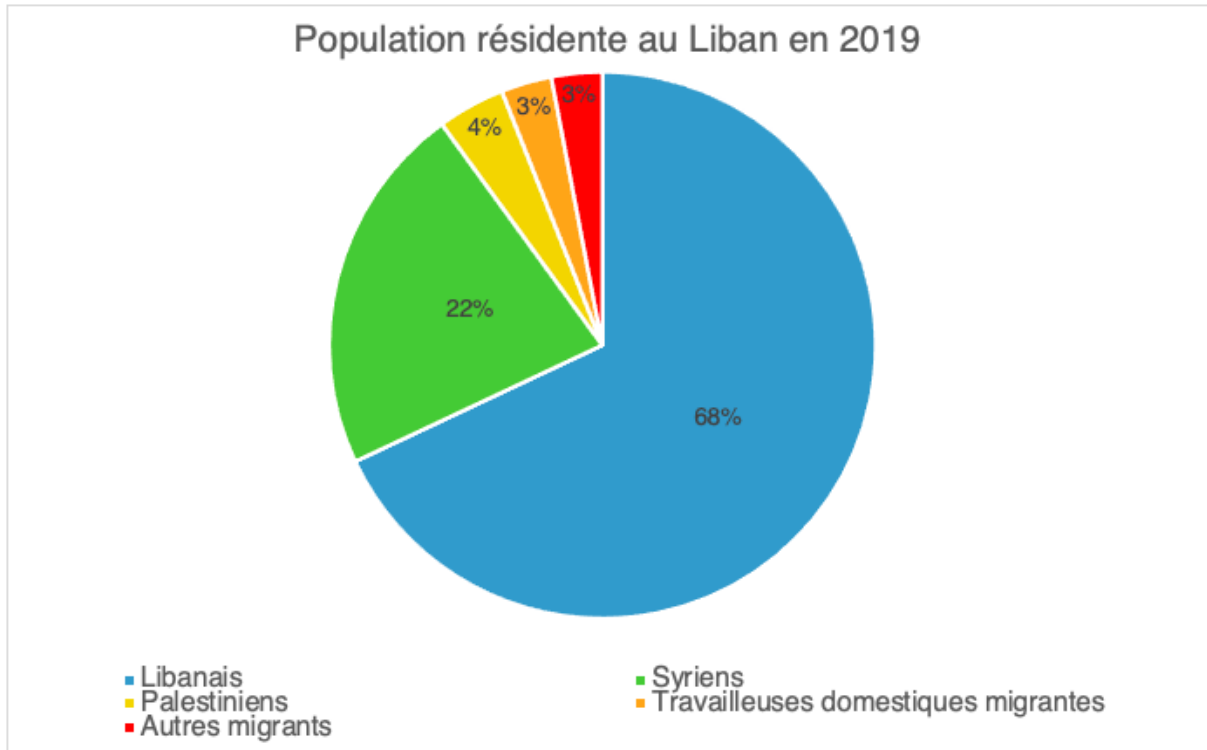


Figure 13- Composition de la population résidente en 2019 (nos calculs, à partir de la triangulation des données de l'OIT, de la Banque Mondiale et de l'ACS)

2.1. Régimes d'encadrement du travail : du droit à la réalité



Au Liban, le travail dans le secteur privé est réglementé par le Code du travail, tandis que l'emploi dans le secteur public est encadré par le Décret 112.

Une dérogation est accordée aux établissements publics à caractère industriel et commercial qui jouissent d'une relative autonomie vis-à-vis des ministères de références qui jouent un rôle de monitoring et de tutelle à leur égard. Ainsi, leurs employés sont soumis au Code du travail et non au Décret 112. C'est par exemple le cas d'EDL. La réglementation de l'entrée, de la permanence, et de la mise au travail de la main-d'œuvre étrangère est plus complexe. Tout étranger est interdit de recouvrir un poste dans la fonction publique, et sa mise au travail est donc théoriquement soumise au Code du travail. Cependant, l'accès à des statuts d'emploi encadrés par ce dernier, tout comme l'accès aux protections sociales censées accompagner l'emploi fait l'objet de dérogations plurielles. Elles se doivent, d'une part, aux statuts administratifs différenciés encadrant les travailleurs étrangers arabes et non-arabes et, d'autre part, au type de métier qu'ils exercent.

En ce qu'il en des dérogations liées aux typologies d'emploi, nous avons déjà vu que le Code du travail exclue de ses auspices les travailleurs agricoles, les travailleurs journaliers employés dans les services publics, et les travailleurs domestiques (art. 7 du Code du travail). Il s'agit là de métiers qui concernent un large nombre de travailleurs étrangers (notamment l'agriculture et le travail domestique et agricole), mais également une part non négligeable de la force de travail nationale (notamment le travail de journalier et le travail agricole).

En ce qu'il en est des statuts administratifs, la très grande majorité des travailleurs étrangers est soumise au cadre régulateur connu sous le nom de la « *kafāla* ». Celle-ci lie à double fil l'octroi d'un permis de séjour à la présence d'un permis de travail, tous deux soumis à la mise en place d'un rapport de parrainage et de dépendance entre un « garant » libanais (le *kafil*) et le ou la travailleuse étrangère (le *makfūl*, le parrainé). Cependant, un certain nombre d'exceptions existent ou sont existées jusqu'à récemment, concernant la mise au travail de catégories spécifiques de travailleurs étrangers (notamment les citoyens syriens, auxquels nous avons déjà fait allusion, et palestiniens).

Dit simplement, le travail sans droits domine dans la balance globale des emplois. D'après le dernier rapport en date sur le marché du travail libanais publié par la Banque Mondiale (BM) en 2011, le secteur dit informel (aussi dit non-structuré) pèserait pour 36% du PIB et l'emploi dit « informel » pour 66% de la population active (BM, 2011 : 9). Dans une présentation succincte d'un rapport de 2018-2019 – qui n'a pas encore été publié dans son intégralité pour des raisons sans doute de nature politique – l'ACS et l'OIT estiment le poids du secteur informel à 65%, et celui de l'emploi informel à 55% (ACS et OIT, 2018-2019). Ce dernier rapport précise, par ailleurs, que le phénomène de l'emploi informel apparaît très présent dans le dit secteur formel, où 36% des actifs serait employé informellement.

Il ne faut pas oublier, en fait, qu'à l'instar de la négation du travail domestique assurée par les femmes sur lequel se sont largement penchés les travaux des féministes matérialistes, le travail des enfants a tendance à ne pas être reconnu en tant que tel au niveau du foyer (et parfois au

niveau des enquêtes), notamment dans les contextes où l'activité productive est principalement, ou exclusivement, menée par les membres du foyer, comme c'est souvent le cas dans le secteur agricole au Liban. Ainsi, pour l'une, ou pour l'autre raison, le statut d'enfant travailleur est souvent nié et demeure donc difficile à estimer avec précision sans avoir recours à des méthodes de recensement s'y consacrant, voire à des enquêtes empiriques. Le travail des enfants en milieu agricole constitue un exemple intéressant qui permet de souligner comment la production de chiffres peut accompagner l'invisibilisation, davantage que l'éclairage, de phénomènes sociaux.

Quoi qu'il en soit, les chiffres que nous avons à disposition nous invitent, à tout le moins, à interroger la validité heuristique et opérationnelle de la catégorie d'informalité, qu'elle soit appliquée à l'emploi ou au secteur, en contexte libanais. La construction en négatif de la notion socio-économique d'« informel » opposée à la notion de « formel » supposée constituer la « norme » ne constitue pas seulement « le pire des renoncements théoriques » (Morice, 1987 : 47) mais est aussi trompeuse et assurément déroutante pour appréhender les situations de travail au Liban. En effet, les figures de l'activité laborieuse échappant à la Loi, mais aussi à la forme salariale de l'emploi érigée en « standard » sont à la fois le visage le plus (in)visible et mal maîtrisé du marché du travail libanais.

Il est intéressant de remarquer que ledit emploi informel est loin de concerner les différentes « économies de la débrouille » (Ayimpam, 2014) présentes au Liban ou, encore, des secteurs d'activité traditionnellement caractérisés par la faible contractualisation des actifs comme l'agriculture. Il concerne également les formes d'emploi dans les rares bastions de l'État-employeur et de l'emploi protégé au Liban, c'est-à-dire les établissements et entreprises publiques, les intendances (*al-masalih al-mustaqilla*) et les municipalités.

Ici se développe, de manière croissante depuis l'après-guerre civile, le phénomène des travailleuses et des travailleurs dits « journaliers (*al-mūyāwimīn*) », exclus du Code de travail par son article 7. Cette particulière catégorie de travailleuses et travailleurs auraient dû faire l'objet d'une loi spécifique encadrant leur situation, mais cette loi n'a jamais été promulguée. Ainsi, et dans la mesure où elle ne donne accès à aucune forme de protection sociale, cette forme de mise au travail présente les caractéristiques propres des formes d'emploi qui sont d'habitude rangées dans le cadre de l'informel. D'après une enquête datant de 2013 de l'Observatoire libanais pour les droits des ouvriers et des employés (OLDOE), dans le secteur publique 30-35% des emplois sont occupés par des travailleuses et travailleurs contractuels dont au moins 10% de journaliers.

Il faut toutefois remarquer qu'au sein des entreprises à gestion publique, des hôpitaux publics et des municipalités, l'emploi journalier concerne autour de 50% des occupés (ex. Intendance du port de Beyrouth ; EDL) et arrive à toucher entre 70% et 80% des emplois (Entreprise de l'Eau du Sud (EES), Entreprise de l'Eau du Nord (EEN), municipalités de Beyrouth, Sidon et Mont Liban, Hôpital public de Baabda) (OLDOE, 2013b : 45-47) (Voir tableau 4).

Tableau 4- Formes d'emploi dans les principales entreprises et établissements publics ou à participation publique en 2013⁵¹

Établissement/entreprise	Titulaires	Journaliers	Autres statuts Contractuels
Régie des tabacs	261	450	85
Électricité du Liban	1 800	2 200 ⁵²	-
<u>Ogero</u>	1550	690	17
Eaux du Liban Sud	643	589	61
Eaux du Liban Nord	360	550	50
Eaux de Beyrouth et du Mont Liban	558	750	-
Intendance du port de Beyrouth	550	500	-
Middle East Airlines	2 000	2 000	-
Caisse nationale de la sécurité sociale	1 100	100	10
Parlement	400	-	40
Chemins de fer	305	-	135
<u>Mudiriyat al 3amme litanzim al-madani</u>	450	-	70
<u>Mudiriyat al 3amme lil-idarat al majalis al mahalliya</u>	18	11	72
TOTAL	5095	3640	468

2.2. Focus sur l'emploi public : L'exemple d'EDL



Largement majoritaires par rapport à leurs collègues titulaires, les travailleurs journaliers et les collecteurs n'ont aucun accès aux formes de protection sociale liées à l'emploi. Leur rémunération est variable, et dépend, dans le cas des journaliers, du nombre d'heure effectivement travaillées à la journée et, dans le cas des collecteurs, du salaire mensuel et des primes de productivité associés aux factures collectées et effectivement encaissées. Sans pouvoir aller davantage en détail sur ce point, qu'il suffise de remarquer que dans la période précédente aux imposantes mobilisations dont ont été protagonistes ces travailleurs, les journaliers affirment recevoir un salaire mensuel (indexé sur une paie journalière) pivotant entre 700 et 900 mille LBP par mois, alors que les collecteurs affirment recevoir un salaire d'1 million 500 milles LBP. Ceci, alors qu'un employé titulaire en début de carrière, et au plus bas de la hiérarchie professionnelle toucherait, d'après des témoignages récoltés, un salaire net d'1 million 850 mille LBP par mois.

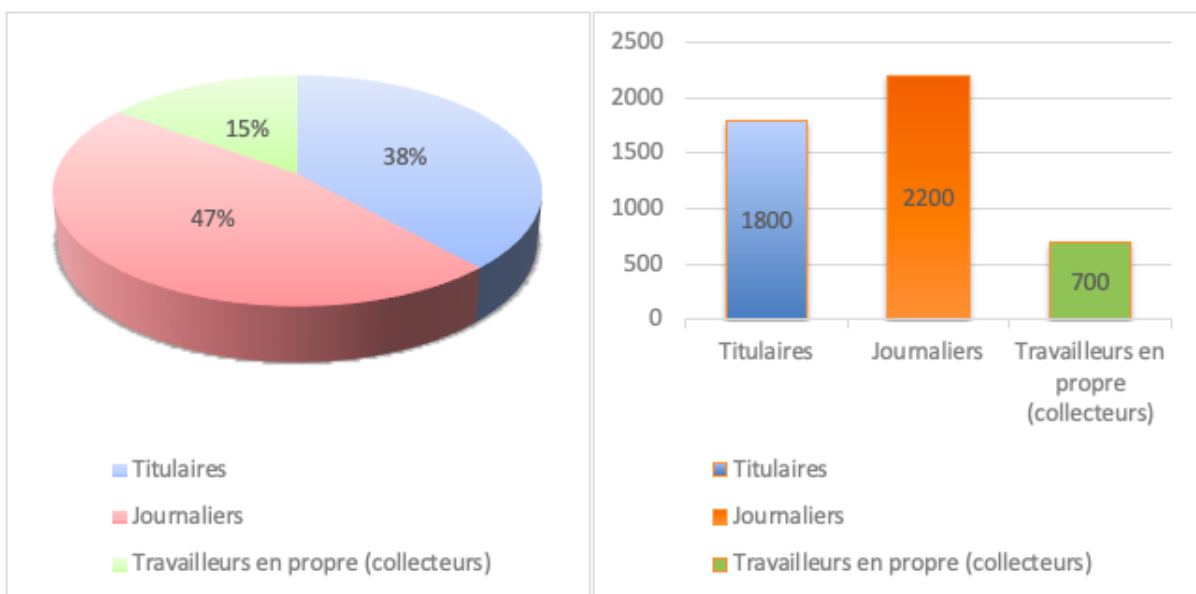


Figure 14- Distribution de la force de travail à EDL en 2011

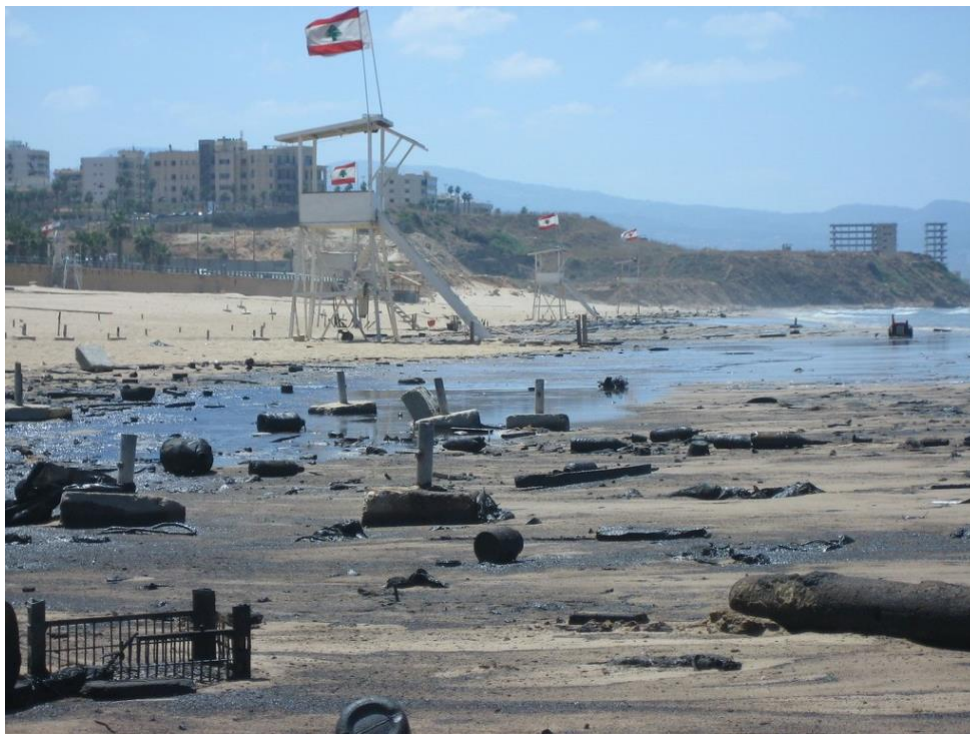
Nous prendrons ici l'exemple éloquent du secteur de l'énergie (électricité et eau) qui constituait à l'aube du conflit l'étalon dur du salariat libanais, avec un taux de salarisation s'attestant à 98% de la force de travail mobilisée en 1972 (Nasr et Dubar 1976).

Une donnée qui semble être confirmée, à défaut de données exhaustives sur l'ensemble des entreprises concernées, par la situation d'EDL, principal établissement public du secteur de l'énergie en termes de masse salariale. Au début des années 1990, EDL employait en fait encore environ 5 000 employés (Hasbani 2011 : 17, Verdeil 2006 : 9), soit la totalité de la force de travail prévue par sa charte organisationnelle interne.

Ceci, malgré le décret de loi promulgué en 1974 imposant le gel des recrutements dans la fonction publique. Au début des années 2010, cependant, EDL apparaît largement touché par le phénomène du travail journalier, ainsi que le secteur de l'énergie tout entier. Mais comment expliquer cette transformation majeure des situations de travail dans le secteur de l'énergie, jadis pourvoyeur d'emplois protégés au sein de la République Marchande ? Une analyse plus approfondie du cas d'EDL aidera à éclairer ce processus.

Entre la fin des années 1990 et 2011 EDL réduit sa masse salariale de plus de 50%. Cette réduction vient dans la continuité des pressions des bailleurs de fonds internationaux qui invoquent, *inter alia*, la réduction des dépenses publiques et la privatisation du secteur de l'énergie et des télécommunications. Elle est ensuite accélérée par deux nouveaux décrets du Conseil des ministres, inscrit dans le sillage des recommandations internationales. Le premier,

datant de 1998, détermine le gel des recrutements dans le secteur public en 1998. Le second, le décret 393 aussi connu sous le nom de *privatization law*, est promulgué en 2000 et vise à préparer la privatisation définitive d'EDL. Les retraités ne sont plus substitués alors qu'EDL continue d'afficher des besoins de main-d'œuvre pour assurer le fonctionnement d'un réseau électrique largement détérioré pendant la guerre. Entre 2001 et 2005, le manque de personnel est partiellement contrecarré, en externe, par l'assignation du marché de la reconstruction des infrastructures à des entreprises internationales, principalement Électricité de France (EDF), qui sous-traite régulièrement leurs activités à des entreprises locales. En interne, cependant, le vide laissé par cette réduction drastique de personnel est comblé par l'embauche de travailleuses et travailleurs journaliers, mobilisés *via* divers sous-traitants externes, et par des collecteurs de factures mobilisés en interne avec des contrats dits de « location » (*'uqūd ikra'iyya*). D'après les données que nous avons pu trianguler, en 2011, sur un effectif d'environ 4700 travailleurs, seulement 1800 sont titulaires, environ 2200 sont journaliers et 700 sont des collecteurs « en location » considérés comme des travailleurs en propre (voir Figure 21 ci-dessous).



En 2012, EDL externalise le secteur de la distribution où travaillent les collecteurs et la plupart des journaliers. Les soumissionnaires privés annoncent que seulement 30% d'entre eux seront maintenus et les restant renvoyés. C'est à ce moment que ces travailleurs amorceront le plus long conflit du travail dans l'histoire du Liban de l'après-guerre : 93 jours de grève en 2012, 3 mois d'occupation du siège central et de nombreux sièges régionaux d'EDL en 2014, et un

nombre difficile à quantifier de mobilisations éparses. Leur situation est, à ce jour, loin d'être résolue.

Concernant les journaliers, ils sont recrutés par le truchement d'un dispositif complexe de sous-traitance. Certes, le gel des recrutements dans le secteur public ne permet pas à EDL de se fournir de force de travail au moyen de concours dédiés, et dont l'organisation est confiée au Conseil de la fonction publique (*Majlis al-khidmat al-madaniyya*). Or, il n'empêche pas de mettre en place des contrats commerciaux avec des entreprises fournissant de la main-d'œuvre en lieu et place d'EDL. D'après les témoignages des journaliers eux-mêmes, le nombre de sous-traitants pivoterait entre les 10 et les 18 entreprises. Malgré l'externalisation *de jure*, les travailleurs sont toutefois choisis directement par EDL et indiqués aux sous-traitants qui se limitent à les inscrire dans la liste de leurs employés. Tous les trois mois, période correspondante à la période d'essai contractuelle au-delà de laquelle il y a obligation légale d'entériner une relation contractuelle, des listes entières de travailleurs journaliers sont passées d'un sous-traitant à un autre, et les travailleurs passent sous la responsabilité légale d'un autre employeur. La répétition cyclique de cette pratique permet de maintenir les travailleurs dans une situation de période d'essai permanente et de les stabiliser dans leur précarité. L'ensemble des journaliers rencontrés entre 2014 et 2018 travaillaient à EDL depuis 5 à 20 ans, sans la moindre interruption.

2.3. Main-d'œuvre étrangère : modalités de racialisation du travail



Tout travailleur étranger est exclu des métiers réservés au libanais (notamment professions libérales et emploi public) tel qu'il est exprimé par des circulaires publiées chaque année par le ministère du Travail. Depuis 2012, ce dernier ne se limite plus à spécifier les professions réservées au libanais, mais spécifient également des régimes d'exceptionnalité fondées sur la nationalité, notamment pour les citoyens syriens. Un régime d'exceptionnalité est aussi réservé aux palestiniens (de 1948) depuis longtemps, pour lesquels sont plus précisément spécifiés les métiers qui *ne* leur sont pas interdits. Cependant, dans le cas des travailleurs syriens en particulier le niveau de spécification est beaucoup plus direct. Depuis 2012, les circulaires ministérielles spécifient qu'ils peuvent être employés seulement dans 3 secteurs : l'agriculture, le travail domestique – tous deux étant exclus des droits et réglementations contenues dans le Code du travail –, et de la construction. Ce dernier constitue à son tour un secteur caractérisé par le faible niveau de contractualisation de la main-d'œuvre (ACS et ILO, 2018-2019), qui serait traditionnellement engagée à la journée ou sur une base saisonnière (Chalcraft, 2009).

Aussi, le statut des travailleurs étrangers doit faire l'objet d'un développement particulier. Une première distinction doit être faite à propos des cadres normatifs régulant l'accès au travail de citoyens palestiniens et syriens. Les citoyens syriens et palestiniens, ne sont pas reconnus en tant que réfugiés par l'État qui les considère officiellement comme des déplacés (*nāzihūn*).

En ce qui concerne les citoyens palestiniens, une certaine ambiguïté caractérise leur statut au Liban, ce qui se retrouve également dans les régimes régulant leur mise au travail.

Un statut spécial, assimilable à une version édulcorée du statut de réfugié, est reconnu aux palestiniens ayant quitté leur pays lors de la *nakba* en 1948. Il donne accès à une carte de séjour (connue comme la « carte bleu ») délivrée par la Direction des Affaires des réfugiés palestiniens, sous tutelle du ministère de l'Intérieur, mais ne s'accompagne par aucune autre forme de support. Ainsi, les palestiniens possédant ce statut d'exceptionnalité peuvent – théoriquement – accéder à un contrat de travail en payant les frais d'inscription à la CNSS et sans besoin de régulariser leur présence sur le territoire national. Les citoyens palestiniens ayant quitté la Palestine bien après la déclaration de l'État d'Israël (1948) et notamment, ceux ayant fui la Jordanie après les conflits avec la monarchie hachémite (1970-1971), ne possèdent pas de carte de séjour et aucun statut spécial ne leur est reconnu par l'État.



Pour ce qui concerne les citoyens syriens, avant 2015, ils pouvaient entrer et travailler au Liban sans besoin d'un permis de travail grâce à un accord bilatéral signé par les ministres du Travail Abdullah al-Amin (Liban) et Ali Khalil (Syrie) le 18 octobre 1994. Celui-ci les dispensait notamment de la nécessité d'un permis de séjour et de l'enregistrement à la sécurité sociale. La présence d'un contrat de travail était théoriquement requise, mais ne constituait pas une condition pour l'obtention d'un permis de travail à la frontière où les travailleurs syriens « devaient simplement affirmer (quand cela n'était pas automatiquement supposé) qu'ils étaient des travailleurs saisonniers temporaires » (Chalcraft, 2009 : 141). Cependant, à partir du 5 janvier 2015, les autorités libanaises ont introduit une procédure de visas et de permis de séjour lorsque les réfugiés arrivent à la frontière. Six types de visas ont été créés : touriste, affaires, étudiant, transit, médical ou courte durée. Désormais, la gestion de la force de travail syrienne n'obéit plus ni aux compétences du ministère du travail, ni du ministère des affaires sociales, mais s'effectue en dehors du Code du travail sous l'autorité de la Sureté Générale.

L'octroi d'un permis de travail est désormais conditionné par la signature d'une garantie d'un tuteur (sponsor ou kafil) libanais unique et irrévocable – à vie pourrait-on dire – qui détient ainsi un pouvoir de monopole sur le travailleur syrien. On applique donc une version endurcie du système de la kafala pour les Syriens, en rattachant le travailleur à la tutelle exclusive d'un sponsor libanais, le plus souvent son employeur, en le mettant dans une situation de dépendance totale à son égard pour tout éventuel renouvellement du permis de travail.

Cette « version » de la kafala est sous-tendue par des pratiques municipales qui limitent la mobilité des travailleurs syriens, qui instaurent des couvre-feux, et qui réglementent leurs rémunérations, en fixant des niveaux planchers et plafonds en dehors de tout cadre légal.

Tous les autres ressortissants d'un pays étranger sont soumis au régime de la *Kafāla* encadrant leur entrée, leur résidence et les conditions de leur mise au travail. Ce dernier constitue donc aujourd'hui le cadre de référence pour une très large partie de la force de travail étrangère dont les conditions de travail réelles demeurent encore en large partie peu interrogées au sein des sciences sociales.

Bref, le travail non protégé dans le cadre du Droit, ne se situe pas dans cette nébuleuse extrêmement hétérogène qu'est ledit emploi « informel ». Elle se place au cœur des réglementations du Code du travail qui détermine de lui-même l'exclusion de catégories entières de travailleurs de ses auspices.

À bien regarder, le protectionnisme libaniste de papier se confronte, sur le terrain, à la pénurie d'emplois « protégés » tant pour les travailleurs libanais qu'étrangers, largement exclus des protections offertes par ce(s) cadre(s) régulateur(s). C'est bien là un protectionnisme de façade qui ne doit pas cacher la réalité d'un marché du travail qui se passe largement du Droit du travail.

2.4. Le cas des « porteurs » à Spinneys



Examinons maintenant, à partir d'un cas d'étude concret portant sur l'entreprise de grande distribution Spinneys, les transformations et les modalités de racialisation d'un secteur particulier, mais très répandu dans le segment du commerce au détail au Liban, celui du « portage ».

À l'instar du secteur du travail domestique, jadis assurée par une force de travail mixte, nationale et étrangère (Jureidini 2004), ce secteur présentait, jusqu'au tournant des années 2010, une force de travail composée par des travailleurs libanais et étrangers. Suite à l'éclatement de la mobilisation de travailleur dans l'entreprise en 2012, durement réprimée par les cadres patronaux et leurs alliés politiques (Scala 2020, 2018, 2015), ce secteur s'est au fur et à mesure transformé, et est aujourd'hui caractérisé par la présence quasiment exclusive de travailleurs étrangers.



Travail d'ensachement, branche
Spinneys d'Achrafiyeh.

Photo prise par Michele Scala,
20/4/2015, Dbayeh.

Afin d'aborder cette transformation, il convient de distinguer entre deux phases. La première va de l'acquisition de la marque Spinneys par le capital-investissement Abraaj en 2004 à l'éclatement de la mobilisation de travailleurs en 2012. La seconde caractérise la période allant de 2012-2013 à 2018 où, suite à des fortes pressions médiatiques dévoilant les mauvaises conditions de travail dans ce secteur, l'entreprise a sous-traité le service du portage à l'entreprise Bright, ce qui a amené à la substitution de la force de travail nationale avec une force de travail étrangère.

Dès 2004, le nouveau propriétaire développe une politique expansive d'envergure régionale qui s'accompagne, au Liban, par le réaménagement de l'organisation et de la division du travail.

Comme nous le discutons ailleurs, le recours à une main-d'œuvre étrangère moins protégée et souvent employée de manière irrégulière s'accroît tout au long de la deuxième moitié des années 2000. Cependant, et à l'exception du secteur du nettoyage confié à une entreprise sous-traitante mobilisant une force de travail strictement étrangère et non-arabe, les employés libanais et étrangers se côtoient dans l'ensemble des secteurs.

Tout au long de cette période, dans le secteur du portage, un large nombre de travailleurs libanais côtoient donc des travailleurs bengalais, sri-lankais, indiens, syriens, égyptiens et palestiniens. Nos observations montrent par ailleurs que ceci demeure vrai jusqu'au milieu de l'année 2013 au moins. Nous avons en effet pu vérifier, à la différence de ce que la direction de Spinneys affirmait à cette époque, que les Libanais étaient quasiment majoritaires dans ce secteur, que ce soit dans les branches beyrouthines ou en dehors.

Le tournant de 2012-2013 marque, toutefois, une nouvelle phase caractérisée par la mobilisation des travailleurs autour de la question salariale et syndicale sur laquelle nous n'allons pas pouvoir revenir ici. La mobilisation entraîne des contrôles et inspections de la part du ministère du Travail amenant ainsi à la régularisation d'un nombre de travailleurs aux statuts professionnels irréguliers, notamment dans le secteur du portage, mais aussi au réaménagement des modalités d'embauche et de mise au travail de la main-d'œuvre étrangère non-arabe dans ce secteur. À la suite des pressions médiatiques, institutionnelles et d'associations de la société civile mobilisées en faveur des travailleurs de Spinneys, le secteur du portage est externalisé à l'entreprise Bright qui s'occupe également du nettoyage, que nous avons vu être également externalisé. Bright est spécialisée dans le nettoyage professionnel et dans la maintenance (notamment industrielle), mais aussi dans le secteur de la livraison (pour des bureaux) du lavage de véhicules, et de la blanchisserie (*laundry*).

Des secteurs amplement caractérisés au Liban par la mise au travail de main-d'œuvre étrangère. Dès l'externalisation de ces activités par Spinneys, la main-d'œuvre libanaise et arabe a été licenciée. Les porteurs sont désormais tous des hommes d'origine sud-est asiatique.

Les *ḥammālīn*, nom arabe pour « aide caissier » et, plus précisément, pour « porteurs » sont positionnés debout derrière les caisses et s'occupent principalement du service d'ensachement des produits achetés par les clients lors du paiement (voir Figure 22). Si ces derniers le requièrent, par la suite ils amènent les sacs aux voitures des clients et les rangent dans leurs voitures.

Avant 2013, les porteurs ne recevaient pas de salaires et étaient employés irrégulièrement, c'est-à-dire sans permis de séjour et/ou de travail valide, ou avec un permis de travail rattaché à un *kafil* qui n'est pas leur employeur, en l'occurrence, l'entreprise. Leur seul moyen de rétribution résidait dans les pourboires donnés par les clients à leur discrétion. Il nous a été reporté par des porteurs bengalais (et ensuite confirmé par des collègues libanais) que le recrutement de porteurs du sud-est asiatique était soumis à l'intermédiation de marchands compatriotes ayant monopolisé l'accès à cet emploi et prétendant des commissions sur les gains obtenus par « leurs » porteurs. En lien avec du personnel libanais dans l'entreprise, ces

marchandeurs donnaient un pot-de-vin à leur contact et, selon les témoignages récoltés, ce dernier partageait partie de ce revenu avec l'entreprise.

Avant 2012, le courtage opéré par les marchandeurs bengalais forçait les travailleurs « embauchés » à céder une part des revenus à leurs parrains. En outre, afin de travailler comme porteurs, les travailleurs devaient payer un « loyer » de 6000 LBP (4\$) par jour directement à Spinneys. L'entreprise forçait également les travailleurs à porter des tenues de travail qui leur étaient vendues au prix de 9 000 livres et dont la couleur était du même vert que le logo de l'entreprise. Sur le dos, des phrases cordiales inscrites en jaune reportaient en anglais : « *glad to help you* » (voir Figure 23) ou encore : « *Spinneys, value you can trust* ».

« *Glad to help you* »



Tenues de travail

Photo prise par Michele Scala, 20/4/2015, Dbayeh.

Last but not least, Spinneys imposait aux porteurs d'opérer des travaux de rangement des rayons au moins une fois par mois. Dans les faits, cette journée de travail, rémunérée 25 000

LBP (18\$ en.), était indirectement payée par Spinneys avec l'argent que les porteurs avaient précédemment donné pour pouvoir louer une place de travail derrière les caisses. Le prix de la location fonctionnait donc comme un prélèvement ultérieur sur le pseudo-salaire octroyé aux porteurs qui finissaient par financer eux-mêmes les prestations de rangement et de nettoyage ponctuellement requises par Spinneys.

Cette forme de rémunération qui peut être entendue comme provenant – directement ou indirectement – du loyer versé faisait finalement peser le prix du salaire sur le salarié. Triché et déformé, l'échange force de travail contre salaire cache ici une relation salariale fondée sur son paradoxe : il faut payer pour travailler.

Depuis 2013, les travailleurs embauchés *via* Bright, formellement contractualisés, devraient percevoir un salaire.

Cependant, ils payent toujours un loyer pour pouvoir travailler et les ponctions salariales continuent d'être opérées, cette fois-ci, par du personnel libanais. Les porteurs interrogés affirment remettre 45 000 LBP (30\$) directement à « un autre employé libanais » pour la location du poste.

CONCLUSION

En offrant une perspective à la fois synthétique et critique des données macro-économiques portant sur le Liban, l'analyse que nous développons dans la première partie de ce rapport fait état d'une compréhension partielle et partielle du marché du travail libanais fondée sur des données contrastées et contestables. Tout au long de l'après-guerre, la construction de ces chiffres a finalement contribué, et contribue encore, par un effet de réification et de rebondissement, à la construction et à l'entretien de faux-semblants et d'idées reçues à propos du travail et de son marché. Ces derniers seraient donc d'abord victime d'une somme de malentendus et de préjugés concernant, d'une part, la composition de la population active, en particulier la sous-estimation du rôle joué par le secteur primaire et secondaire dans la production de valeur et dans la création d'emplois, et d'autre part, la centralité des secteurs des services, et notamment la confiance quasi-aveugle qui semble avoir toujours été placée dans le rôle d'intermédiation financière et bancaire de l'économie libanaise au sein de la division régionale et internationale du travail.

L'articulation d'une perspective qualitative à même de restituer la réalité des situations de travail observables sur le terrain s'est imposée au vu de ces insuffisances et incompréhensions. En proposant, d'abord, une description et une analyse critique des régimes d'encadrement du travail et de l'emploi au Liban, nous faisons ainsi émerger leur forte différenciation et segmentation sectorielle, mais aussi leur tendance à une ethnicisation *de jure* et *de facto* de certains métiers et secteurs d'activité. Or, nous montrons que la différenciation des droits accessibles *via* le travail ne se fait pas seulement par l'éviction de larges parties de la force de travail étrangère comme nationale des obligations et des protections contenues dans le Code du travail. Elle se fait également par la difficulté concrète d'y accéder par le contournement et le dévoiement du Droit du travail comme on peut l'observer en resserrant la focale de l'analyse sur quelques cas concrets que nous tirons d'enquêtes menées à EDL et à Spinneys. Certes localisés, ces cas d'étude nous informent en effet de situations de travail beaucoup plus répandues au Pays. L'un – EDL – permet d'interroger la progression constante de l'emploi journalier dans le secteur public depuis l'après-guerre. L'autre – Spinneys – permet d'analyser les situations des travailleurs étrangers externalisés, offrant un observatoire de réalités concrètes qui ont par ailleurs été constatées ailleurs dans le pays (Hussein 2019). La mise en avant d'études qualitatives permet, en outre, de porter une attention particulière aux imbrications des rapports de travail aux relations politiques qui nourrissent, facilitent et perpétuent ces dynamiques de contournement des (déjà) faibles opportunités d'accès aux droits *via* le travail au Liban. Par cette approche articulant une focale macro- et microsociologique, nous montrons comment le Droit du travail libanais peut être décrit comme un ensemble d'exceptions constituant la norme et qu'il demeure largement dévoyé ou contourné dans le cadre des pratiques quotidiennes.

Du travail migrant à la grande distribution, en passant par des emplois exercés au cœur de l'État, les travailleurs sans droits, à la demande, journaliers, saisonniers et ainsi de suite, représentent des figures non négligeables du paysage laborieux libanais, y compris au sein des entreprises d'État et du secteur public, c'est-à-dire, là où la norme salariale avait constitué,

pour un temps, la forme d'emploi dominante. Les formes de protection politique, comme celles clientélares, bien se nourrissent du terreau de précarité et d'insécurité construit dans, et par, le Droit du travail par l'exclusion de catégories entières de travailleurs de ses tutelles ou par la mise en place de régimes dérogatoires qui finissent par constituer la « norme ». C'est dans ce contexte de faibles ou nulles protections (par la Loi) pour la plus grande partie, que le contournement et le dévoiement du Droit du travail peut se normaliser et se répandre plus aisément à celles et ceux qui seraient censés en être protégés.

BIBLIOGRAPHIE

- Abiyaghi, Marie Noelle. et Catusse, Myriam, 2011, « « Non à l'État holding, oui à l'État providence ». Logiques et contraintes de mobilisations sociales dans le Liban de l'après-guerre », *Tiers Monde*, n° 206, pp. 67-93.
- Abou Jaoudé, Hicham 2015, « Labour Market and Employment policy in Lebanon », European Trainig Foundation, ETF, Turin, 2015.
- Accaoui, Selim et Salman, Magida, 1976, *Comprendre le Liban : la guerre civile racontée de l'intérieur*, Savelli Editore, Rome.
- Achkar, Gilbert, 2013, *The People Want: A radical Exploration of the Arab Uprising*, Berkeley, Ca., The University of California Press.
- ACS (Administration Centrale des Statistiques), 2007, Labor Force Survey, ACS, Beyrouth
- ACS, 2009, « Labor Force in 2009: Multiple Indicators Cluster Survey », ACS, Beyrouth.
- ACS et OIT, 2018-2019, « Labour Force and Household Conditions Living Survey 2018-2019, Lebanon », ACS et OIT, Beyrouth.
- Ajluni, Salem et Kawar, Mary, 2015, « Towards Decent Work in Lebanon: Issues and Challenges in Light of the Syrian Refugee Crisis », Rapport de l'OIT, Office régional pour les États arabes, Beyrouth.
- Assouad, Lydia, 2017, « Rethinking the Lebanese economic miracle: The extreme concentration of income and wealth in Lebanon 2005-2014 », WID.world WORKING PAPER SERIES N° 2017/13
- Assouad, Lydia, 2021, « Lebanon's Political Economy: From Predatory to Self-Devouring », Carnegie Middle East Center, disponible en ligne : <https://carnegie-mec.org/2021/01/14/lebanon-s-political-economy-from-predatory-to-self-devouring-pub-83631> [dernière consultation le 21/4/2021].
- Ayeb, Habib et Bush, Ray, 2014, « Small Farmers Uprising and Rural Neglect in Egypt and Tunisia », *Middle East Research and Information Project*, Vol. 44, n° 272, p. 2-11.
- Ayim pam, Sylvie, *Économie de la débrouille à Kinshasa. Informalité, commerce et réseaux sociaux*, Préface de Jean-Marie Wautelet. Paris, Karthala, 2014, 334 p.,
- Barrières, Sarah, 2018, « Les conditions de travail : les autres raisons de la colère du peuple tunisien ? Ethnographie d'une mobilisation syndicale d'ouvrières en contexte révolutionnaire », in Allal, Amin, Catusse, Myriam, Emperador Badimon, Montserrat (dirs.), « Quand l'industrie proteste. Fondements moraux des (in)soumissions ouvrières, Presses universitaires de Rennes, Rennes, p. 93-115.
- Baroudi S., 1998, « Economic Conflict in Postwar Lebanon: State - Labor Relations between 1992 and 1997 », *Middle East Journal*, Vol. 52, n° 4, pp. 531-550.
- Baumann, Hannes, 2017, *Citizen Hariri: Lebanon's Neo-Liberal Reconstruction*, Oxford, Oxford University Press
- Baumann, Hannes, 2016, « Social Protest and the Political Economy of Sectarianism in Lebanon », *Global Discourse*, vol. 6, n° 4, p. 634-649, consulté dans la version d'auteur

- disponible en ligne: <https://livrepository.liverpool.ac.uk/3007226/1/BAUMANN%20Political%20economy%20of%20sectarianism%20-%20author-accepted%20version.pdf> [dernière consultation le 2/3/2020].
- Beaugé, Gilbert, 1986, « La *kafala* : un système de gestion transitoire de la main-d'œuvre et du capital dans les pays du Golfe », *Migrations internationales*, Vol. 2, n° 1, p. 109-122.
- BLOMINVEST, 2018, « The Impact of Syrian Refugees on the Lebanese Labor Market », disponible en ligne : <http://blog.blominvestbank.com/wp-content/uploads/2018/06/The-Impact-of-Syrian-Refugees-on-the-Lebanese-Labour-Market-June-29-2018.pdf> [dernière consultation le 21/4/2021].
- BM (Banque Mondiale), *World Development Indicators*, disponible en ligne : <http://wdi.worldbank.org/table/2.17#>
- BM, *World Bank Open Data*, 2021, disponible en ligne : <https://data.worldbank.org>.
- BM, 2020a, « Women, Business and the Law 2020 », Disponible en ligne : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/32639> [dernière consultation le 21/4/2021].
- BM, 2020b, « The Deliberate Depression, Lebanon Economic Monitor, Fall, 2020 », Disponible en ligne : <https://www.worldbank.org/en/country/lebanon/publication/lebanon-economic-monitor-fall-2020> [dernière consultation le 21/4/2021].
- BM, 2018a, « Strategic Assessment: A Capital Investment Plan For Lebanon », disponible en ligne : <https://www.worldbank.org/en/country/lebanon/publication/strategic-assessment-a-capital-investment-plan-for-lebanon> [dernière consultation le 21/4/2021].
- BM, 2018b, « Lebanon Economic Monitor, Fall, 2018: Derisking Lebanon », disponible en ligne : <https://www.worldbank.org/en/country/lebanon/publication/lebanon-economic-monitor-fall-2018> [dernière consultation le 21/4/2021].
- BM, 2016a, « Country Partnership Framework, for FY17-FY22 », disponible en ligne : <http://documents.worldbank.org/curated/en/111451467996685776/Lebanon-Country-partnership-framework-for-FY17-FY22> [dernière consultation le 21/4/2021].
- BM, 2016b, « Lebanon Economic Monitor Spring 2016. A geo-economy of risks and reward », disponible en ligne : <https://www.worldbank.org/en/country/lebanon/publication/lebanon-economic-monitor-spring-2016> [dernière consultation le 21/4/2021].
- BM, 2015, « Lebanon Systematic Country Diagnostic », disponible en ligne : <https://www.worldbank.org/en/country/lebanon/publication/lebanon-systematic-country-diagnostic-2015> [dernière consultation le 21/4/2021].
- BM, 2013, « Lebanon: Economic and Social Impact Assessment of the Syrian Conflict », Septembre 2013. Disponible en ligne: <http://documents.worldbank.org/curated/en/925271468089385165/Lebanon-Economic-and-social-impact-assessment-of-the-Syrian-conflict> [dernière consultation le 21/4/2021].

- BM, 2011, « The Challenge of Informality in the Middle East and North Africa », Rapport, Washington, DC.
- Bou Khater, Léa, 2015 a, « Public Sector Mobilisation despite a Dormant Workers' Movement », *Confluences Méditerranée*, Vol. 1, n. 92, pp. 125-142.
- Bou Khater, Léa 2015 b, « Public Sector Mobilization in Lebanon: Structures and Strategies of Success », *The Legal Agenda*, Beirut. Disponible En ligne: <http://legal-agenda.com/en/article.php?id=3075>. [dernière consultation le 21/4/2021].
- Chaaban, Jad, *Labour markets performance and migration flows in Lebanon*, European University Institute, Florence, 2009.
- Chaib, André, 1983, *L'aventure de la liberté : essai sur le libéralisme économique au Liban*, Publishing and Marketing House, Beyrouth.
- Chalcraft, John, 2009, *The invisible cage, Syrian migrant workers in Lebanon*, Stanford University Press, Stanford.
- Charafeddine, Raed, 2016, « The Impact of the Syrian Displacement Crisis on the Lebanese Economy », Banque du Liban, disponible en ligne : <http://www.databank.com.lb/docs/Impact%20of%20Syrian%20Displacement%20on%20the%20Economy-BDL-2016.pdf> [dernière consultation le 21/4/2021].
- Chiha, Michel, 1965, *Propos d'économie libanaise*, Beyrouth, Éditions du Trident.
- Chlouk, Ghinwa, 2016, *Economic Opportunities and Job Creation in the Manufacturing Sector*, UNIDO, Beyrouth, novembre, 2016.
- Clément, Françoise, Duboc, Mairie, et El Shafei, Omar, 2011, « Le rôle des mobilisations des travailleurs et du mouvement syndical dans la chute de Moubarak », *Mouvements*, Vol. 2, n° 66, p. 69-78.
- Corm, Georges, 2003, *Le Liban Contemporain. Histoire et Société*, Paris, Découverte.
- CSKC (Civil Society Knowledge Centre), octobre 2020, « [Social Protection in Lebanon: The National Social Security Fund \(NSSF\)](#) », Lebanon Support, Beyrouth.
- CSKC, 2015, « [Maps of Collective Actions](#) », Lebanon Support, Beyrouth.
- De Bel Air, Françoise, 2017, « Migration Profile : Lebanon », Robert Shuman Center for advanced Studies, European University Institute, p. 1-21.
- De Soto, Hernando, 1994, *L'autre sentier : La révolution informelle dans le tiers monde*, La Découverte, Paris.
- Dubar, Claude et Nasr, Salim, 1976, *Les classes sociales au Liban*, Presse de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris.
- El Kak, Nadim, avril 2021, « Alternative Labor Unions in Lebanon: Comparative Reflections and Lessons », The Lebanese Center for Policy Studies (LCPS), disponible en ligne : <https://www.lcps-lebanon.org/featuredArticle.php?id=342>. [dernière consultation le 21/4/2021].
- ESCWA, 2013, « The Survey Of Economic And Social Developments In The Arab Region 2012-2013 », disponible en ligne : <https://www.unescwa.org/publications/survey->

- [economic-social-development-arab-region-2012-2013](#) [dernière consultation le 21/4/2021].
- ESCWA, 2015, « The Socioeconomic Impact Of Forced Migration On Host Communities: Challenges And Opportunities For The Arab Region », disponible en ligne : https://www.unescwa.org/sites/www.unescwa.org/files/page_attachments/the_socioeconomic_impact_of_forced_migration.pdf [dernière consultation le 21/4/2021].
- ETF, 2018, « Migrant support measures from an employment and Skills perspective : Lebanon », ETF, Turin, disponible en ligne : <https://www.etf.europa.eu/en/publications-and-resources/publications/migrant-support-measures-employment-and-skills-6> [dernière consultation le 21/4/2021].
- FAO, 2016, « L'agriculture familiale à petite échelle au proche-Orient et Afrique du Nord. Pays Focus : Liban », Beyrouth, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, disponible en ligne : <http://www.fao.org/3/i6608f/i6608f.pdf> [dernière consultation le 21/4/2021].
- FMI, 2008, « Lebanon: Weathering the Perfect Storm », Schimmelpfennig A. et Gardner E. H., Fond Monétaire International, Beyrouth, disponible en ligne : <https://www.elibrary.imf.org/view/journals/001/2008/017/article-A001-en.xml?language=en> [dernière consultation le 21/4/2021].
- FMI, 2017, « Lebanon, Country Report No. 17/20 », disponible en ligne : <https://www.imf.org/external/pubs/ft/ar/2017/eng/assets/cr1720.pdf> [dernière consultation le 21/4/2021].
- Gambill, Gary, 2001, « Syrian Workers in Lebanon: The Other Occupation, Middle East Intelligence Bulletin », Février 2001. Disponible en ligne : http://www.meforum.org/meib/articles/0102_11.htm [dernière consultation le 21/4/2021].
- Gates, Carolyn, 1998, *The Merchant Republic of Lebanon: Rise of an Open Economy*, London, Tauris
- GIZ, 201, *Employment and Labour Market Analysis. Lebanon*, German Cooperation, Disponible en ligne : https://www.giz.de/en/downloads/ELMA_Lebanon_2019.pdf [dernière consultation le 21/4/2021].
- Gobe, Éric, 2008, « Les syndicalismes arabes au prisme de l'autoritarisme et du corporatisme », dans Olivier Dabène, Vincent Geisser et Gilles Massardier (dir.), *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XXIe siècle*, La Découverte, Paris, p. 267–284.
- Hariri, Nizar, 2020, « السياسة النقدية في لبنان من منظور الانتفاضة – الجزء الأول: بين مبدأ الشرعية والتفكك الاجتماعي (La politique monétaire au Liban au prisme de l'intifada: 1ère partie: Entre principe de légitimation et désagrégation sociale) », Legal Agenda, 12/06/2020, <https://legal-agenda.com/السياسة-النقدية-في-لبنان-من-منظور-الان/> [dernière consultation le 21/4/2021].
- Hariri, Nizar et Scala, Michele, 2019, « Le mouvement syndical libanais à l'épreuve de l'*Intifāda* du 17 octobre 2019. Entretien avec Ahmad Dirani et Ghassan Slaybi », *Confluences Méditerranée*, n° 111, p. 135-147.

- Hariri, Nizar, et Antoun, Racquel, et Haykal Sarah, 2019, « La rhétorique nationaliste dans les discours de la Banque Mondiale : déconstruire quelques mythes sur le travail des réfugiés Syriens au Liban », Actes du 61ème Congrès de l'Association Internationale des Économistes de Langue Française, Santiago, Chili, Disponible en ligne : <https://depot.ceon.pl/bitstream/handle/123456789/17966/ACTES%20vf.pdf?sequence=1> [dernière consultation le 21/4/2021].
- Hasbani Katarina, U., 2011, « Electricity Sector Reform in Lebanon: Political Consensus in Waiting », *CDDRL Working Papers*, n°124, 38 p.
- Hijazi, Salam, 16/12/2020, « Hassane Ezzeddine : « Plus de 8000 dekkénés ont fermé au Liban », *Le commerce du Levant*.
- Hussein, Walid, 2019, « الحملون على أبواب السوبرماركت (Les porteurs aux portes des supermarchés) », Legal Agenda, dossier spécial (juillet), ليس بالوطنية وحدها تحمى العمالة (Le patriotisme à lui seul ne protège pas la force de travail).
- ILO STAT, 2020, <https://ilostat.ilo.org/>.
- Institut des Finances Basil Fuleihane, 2021, Citizen Budget, Disponible en ligne : <https://app.powerbi.com/view?r=eyJrIjoiYjZhYmIwODYtN2NhNy00Njc5LWlxZGltZjg2Y2YwYWU4ODlhIiwidCI6IjYwMDE0LTliYzAtNGE0My1hNWE5LTQ1N2E5ZTcxMGQ2YSIsImMiOiJ9> [dernière consultation le 21/4/2021].
- Jureidini, Ray, 2009, « In the Shadows of Family Life : Toward a History of Domestic Service in Lebanon », *Journal of Middle East Women Studies*, Vol. 5, n° 3, p. 74-101.
- Id.*, 2011, « An Exploratory Study of Psychoanalytic and Social Factors in the Abuse and exploitation of Migrant Domestic Workers by Female Employers in Lebanon », Kafa, Beyrouth, disponible en ligne: <http://www.kafa.org.lb/studiespublicationpdf/prpdf38.pdf>. [dernière consultation le 21/4/2021].
- Id.*, 2003, « L'échec de la protection de l'Etat : les domestiques étrangers au Liban », in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol. 19, n° 3, p. 95-127.
- Jureidini, Ray et Moukarbel, Nayla, 2004, « Female Sri Lankan Domestic Workers in Lebanon : A Case of « Contract Slavery » ? », in *Journal of Ethnic and Migration Studies*, Vol. 30, n° 4, p. 581-607.
- Kerbage, Hala, 2017 « The Implications of Work Related Vulnerabilities of Migrant Domestic Workers in Lebanon », ILO-Ethiopia, disponible en ligne : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---africa/---ro-abidjan/---sro-addis_ababa/documents/publication/wcms_621750.pdf. [dernière consultation le 21/4/2021].
- Khalidi-Beyhum, Ramla, 1999, Poverty Reduction Policies in Jordan and Lebanon: An Overview, Eradicating Poverty Series No., Economic and Social Commission for Western Asia, United Nations, New York.
- Khalil, Ahmad Khalil, 1972, « الزعامة الاستزلامية في لبنان (Le leadership clientéliste au Liban) », دراسة عربية (Étude arabe), p. 27-38.

- Kunst, Robert, et Lorenz, Lassnigg, et Skriner Edith, 2021, « A quantitative occupational forecasting model for Lebanon », Vienne, Publication of CONECTE, Erasmus+.
- Laithy, Heba, et Abu-Ismaïl, Khalil, et Hamdan, Kamal, 2008, « Poverty, Growth and Income Distribution in Lebanon », Country Study No 13, UNDP, August 2008.
- Lautier, Bruno, 1998, « Pour une sociologie de l'hétérogénéité du travail », *Revue Tiers Monde*, n° 154, p. 51-279.
- Lebanon Support, 2021, Conflictivity Index Maps, disponible en ligne : <https://lebanon-support.org/content/conflict-analysis-project-conflictivity-index-maps> [dernière consultation le 21/4/2021].
- Longuenesse Elizabeth, 2015, « Travailleurs Étrangers, réfugiés Syriens et marché du travail », *Confluences Méditerranée*, n° 92, pp.33-47.
- Longuenesse, Élisabeth, Catusse, Myriam, Destremau, Blandine, 2005, « Le travail et la question sociale au Maghreb et au Moyen Orient », *REMMM*, n° 1, p. 15-46.
- Mandarino Louis, 2016, « De la pérennisation d'un statut précaire à la lutte pour la titularisation : un regard rétrospectif sur la mobilisation des journaliers de l'Électricité du Liban (EDL) », *Civil Society Knowledge Centre*, Lebanon Support, Beyrouth.
- Marot, Bruno, 2014, « The End of Rent Control in Lebanon : Another Boost to the 'Growth Machine ?' », *Jadaliyya*. 12 juin 2014. Disponible en ligne : http://www.jadaliyya.com/pages/index/18093/the-end-of-rent-control-in-lebanon_another-boost-t [dernière consultation le 21/4/2021].
- Maroun, Ibrahim, 2000, « La question des classes moyennes au Liban », in UNDP (ed.), *Linking Economic Growth and Social Development in Lebanon*, Beirut, UNDP, 167-183.
- Messarra, Antoine, 7/8/1972, « Leadership de clientèle au Liban ou comment devenir un zaïm », *L'Orient le jour*.
- Ministère de l'Industrie et UNIDO, 2007, « The Lebanese Industriel Sector. Facts and Findings 2007 », UNIDO & Association of Lebanese Industriels.
- Morice, Alain, 2004, « Le travail sans le travailleur », *Plein droit*, Vol. 2, n° 61, p. 2-7.
- Id.*, 2000, *Recherches sur le paternalisme et le clientélisme contemporains : méthodes et interprétations*, Mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches, École des hautes études en sciences sociales.
- Id.*, 1987, « Ceux qui travaillent gratuitement : un salaire confisqué », in Agier, Michel, Copans et Morice, Alain (dir.), *Classes ouvrières d'Afrique noire*, Karthala-Orstom, Paris, p. 45-76.
- Morice, Alain et Swanie, Potot, 2010, « Introduction. Travailleurs étrangers entre émancipation et servitude », in Morice, Alain (dir.), *De l'ouvrier immigré au travailleur sans papiers. Les étrangers dans la modernisation du salariat*, Karthala, 2010, p. 5-21.
- Moulier Boutang, Yann, 1998, *De l'esclavage au salariat. Économie historique du salariat bridé*, Presse universitaire de France, Paris.
- Muhadarat wa Kararat, 2018, *Labour Market Survey for Lebanese Army*, OXFAM, Liban.

- Nasri, Alex et Wissam, Tannous, 2014, « Access to Justice for Migrant Domestic Workers in Lebanon », Rapport de l'OIT, Genève.
- OLDOE (Observatoire libanais des droits des ouvriers et des employés), 2017, *التقرير السنوي* (Rapport annuel), OLDOE – Diakonia, Beyrouth.
- Id.*, 2016, *التقرير السنوي* (Rapport annuel), OLDOE – Diakonia, Beyrouth.
- Id.*, 2015, *التقرير السنوي* (Rapport annuel), OLDOE – Diakonia, Beyrouth.
- Id.* 2014, *التقرير السنوي* (Rapport annuel), OLDOE – Diakonia, Beyrouth.
- Id.* 2013a, *التقرير السنوي* (Rapport annuel), OLDOE – Diakonia, Beyrouth.
- Id.*, 2013b, « المياومون في الإدارات العامة والمصالح المستقلة والبلديات. «انتهاك لحقوق العمال وتجاوز للقوانين (Les journaliers dans les administrations publiques, les offices autonomes, et les municipalités. Violation des droits du travail et contournement des lois) », OLDOE – Diakonia, Beyrouth
- Id.*, 2012, *التقرير السنوي* (Rapport annuel), OLDOE – Diakonia, Beyrouth.
- OIT, 2020, « Policy Brief. Rapid Diagnostic Assessment of Employment Impacts under COVID-19 in Lebanon », août, Disponible en ligne : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/--ed_emp/documents/publication/wcms_754666.pdf [dernière consultation le 21/4/2021].
- Saadé, Riad, 1973, « Réalités de l'agriculture libanaise, » *Tiers-Monde*, tome 14, n°54, pp. 425-436
- Saghiyeh, Nizar, 19/07/2018, « Lebanese Domestic Worker Denied Wages, Charged for Theft », *Legal Agenda*, disponible online : <https://www.legal-agenda.com/en/article.php?id=4661> [dernière consultation le 20/07/2019].
- Saleh, Elizabeth, 2018, Wages and Waste Economies: The Politics of Underage Wage Labour inside Lebanon's Scrap Metal Industry », communication présentée au séminaire : *Aux marges du salariat ? Travailler et contester au Liban : du travail migrant à la grande distribution*, Ifpo/OIB, USJ, Beyrouth, 16/2/2018.
- Scala, Michele, 2020, Le clientélisme au travail : une sociologie du travail et de l'arrangement et du conflit dans le Liban contemporain (2012-2017), thèse de doctorat en Monde arabe et musulman, Aix-Marseille Université, Aix-en-Provence.
- Id.*, 2018, « De l'injustice à l'action ? La mobilisation des travailleurs de Spinneys, Liban », dans Allal Amin, Catusse, Myriam et Emperador Badimon, Montserrat, *Quand l'industrie proteste. Fondements moraux des (in)soumissions ouvrières*, PUR, Rennes.
- Id.*, 2015, « Clientélisme et contestation : l'exemple de la mobilisation des travailleurs de Spinneys au Liban », *Confluences Méditerranée*, Vol. 1, n. 92, pp. 113-126.
- Scala, Michele et Agosta, Sofia, 2018, « Travail des enfants : ethnographie d'un c(h)amp du Akkar, Liban », Communication présentée au Séminaire *Aux marges du salariat ? Travailler et contester au Liban : de la grande distribution au travail migrant*, Ifpo/OIB/USJ, 9 mars 2018.
- Slaiby, Ghassan, 2019, « L'intifada libanaise du 17 octobre et les syndicats », *Annahar*, 4/11/2019.

- Standing, Guy, 2014, « Understanding the Precariat through Labor and Work », *Development and Change*, Vol. 5, n° 45, p. 963-980.
- Tabar, Paul, 2010, « Lebanon: A Country of Emigration and Immigration », American University of Cairo, disponible en ligne : <https://documents.aucegypt.edu/Docs/GAPP/Tabar080711.pdf> [dernière consultation le 21/4/2021].
- Tarraf-Najib, Souha, 2005, « Travail et déni de travail : les Palestiniens de Tripoli et des camps de réfugiés (Nahr al Bared, Beddawi) au Nord du Liban », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 105-106, p. 283-305.
- Tinel, Bruno, Perraudin, Corinne, Thévenot, Nadine, et Valentin, Julie, 2007, « La sous-traitance comme moyen de subordination réelle de la force de travail », *Actuel Marx*, vol. 41, n° 1, p. 153-164.
- UNCTAD et UNDP, 2008, « Poverty, Growth and Income Distribution in Lebanon », Beyrouth, disponible en ligne : <https://www.lb.undp.org/content/lebanon/en/home/library/poverty/poverty--growth-and-income-distribution-in-lebanon-.html> [dernière consultation le 21/4/2021].
- UNDP, 2016, « Mind the gap », Beyrouth, disponible en ligne : https://www.lb.undp.org/content/lebanon/en/home/library/democratic_governance/Mind-The-Gap.html [dernière consultation le 21/4/2021].
- UNDP et MSA, 1998, « Mapping of Living Conditions in Lebanon », Beyrouth, UNDP et le Ministère des affaires sociales, Beyrouth, disponible en ligne : <https://www.lb.undp.org/content/lebanon/en/home/library/poverty/mapping-of-living-conditions-in-lebanon-between-1995---2004.html> [dernière consultation le 21/4/2021].
- UNESCO UIS, 2021, Bulk Data Download Service, UNESCO Institute for Statistics, <http://data.uis.unesco.org> [dernière consultation le 21/4/2021].
- UNHCR, 2018, « Vulnerability Assessment of Syrian Refugees in Lebanon », Disponible en ligne : <https://www1.wfp.org/publications/vulnerability-assessment-syrian-refugees-lebanon-vasyr-2018> [dernière consultation le 21/4/2021].
- UNHCR, UNICEF, WFP, 2018, « Vulnerability Assessment of Syrian Refugees in Lebanon (VASyR) ». Rapport, Beyrouth. En ligne : <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/67380> [dernière consultation le 15/5/2019].
- UNRWA, 2011, « UNRWA Statistics 2010: Selected Indicators », novembre 2011, Amman, disponible en ligne : <https://www.unrwa.org/userfiles/2011120434013.pdf> [dernière consultation le 21/4/2021].
- UNRWA, 2018, « Annual operational report 2018 », disponible en ligne : <https://www.unrwa.org/resources/reports/annual-operational-report-2018> [dernière consultation le 21/4/2021].
- Verdeil, Éric, 2006, « Les enjeux territoriaux de la distribution d'électricité dans les villes libanaises. L'accès aux services urbains au Liban », consulté en version hal-shs : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00120434/document>.

World Economic Forum, 2016, Global Competitiveness Index, 2015-2016.

World Economic Forum, 2018, The Global Competitiveness Index 2017–2018.

World Economic Forum, 2020, Global Competitiveness Index 2020.